

# Note de conjoncture

**Demande intérieure anémique, commerce extérieur au plus mal : rien ne va**

## INTERVENANTS



Linda Rua

## DATE

Juillet 2025

# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| ● <b>La conjoncture actuelle</b>   | <b>3</b>  |
| ○ En France : la consommation et les exportations dévissent, seule l'accumulation des stocks soutient une croissance molle                           | 4         |
| ○ Les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter et le nombre d'emplois menacés explose   | 11        |
| ○ Les hausses de salaires ne compensent toujours pas les pertes cumulées du fait de l'inflation  | 14        |
| ○ Conjoncture internationale : l'Europe sort doucement de sa torpeur, les États-Unis demeurent solides et la Chine affiche une croissance vigoureuse | 18        |
| ● <b>Les perspectives</b>  | <b>21</b> |
| ○ 2025 sera terne pour la France et la croissance mondiale ralentira   | 22        |
| ○ Effets Trump : trois canaux de transmission  | 25        |
| ○ Loi de finances 2026 : une baisse inédite des dépenses publiques se profile  | 37        |
| ○ Intelligence artificielle : les enjeux sociaux et environnementaux   | 42        |
| ● <b>Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?</b>   | <b>49</b> |
| ● <b>Annexe</b>  | <b>52</b> |

# ● La conjoncture actuelle

● La conjoncture actuelle

**En France : la consommation et les exportations dévissent, seule l'accumulation des stocks soutient une croissance molle**

# La conjoncture française en 4 chiffres clés



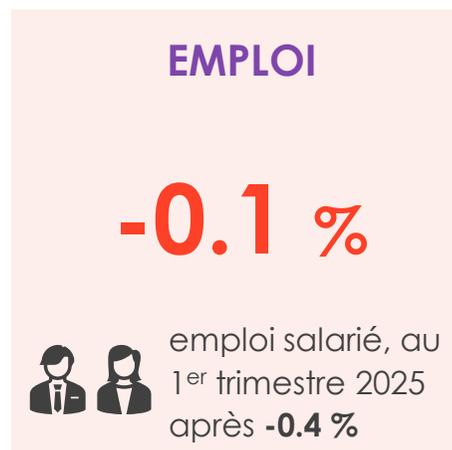
L'activité économique a faiblement progressé, à un rythme légèrement inférieur à celui observé depuis début 2024 (hors JO).

Graphique



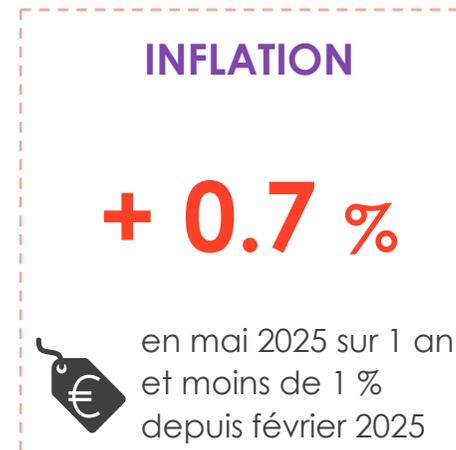
La consommation des ménages recule, avec notamment des achats automobiles qui s'effondrent. Les gains de pouvoir d'achat toujours insuffisants et l'incertitude pèsent sur la consommation et poussent les ménages à épargner.

Graphique



L'emploi salarié se contracte pour le deuxième trimestre consécutif, sous l'effet de la baisse dans le privé (-29 000 emplois au premier trimestre). L'emploi non salarié augmente, d'où une stagnation de l'emploi total.

Tableau



L'inflation est maintenant durablement faible et elle est plus faible en France que dans les autres pays européens. L'inflation alimentaire remonte toutefois légèrement pour s'établir à 1.3 % en mai (contre moins de 1 % depuis l'été 2024)

Graphique

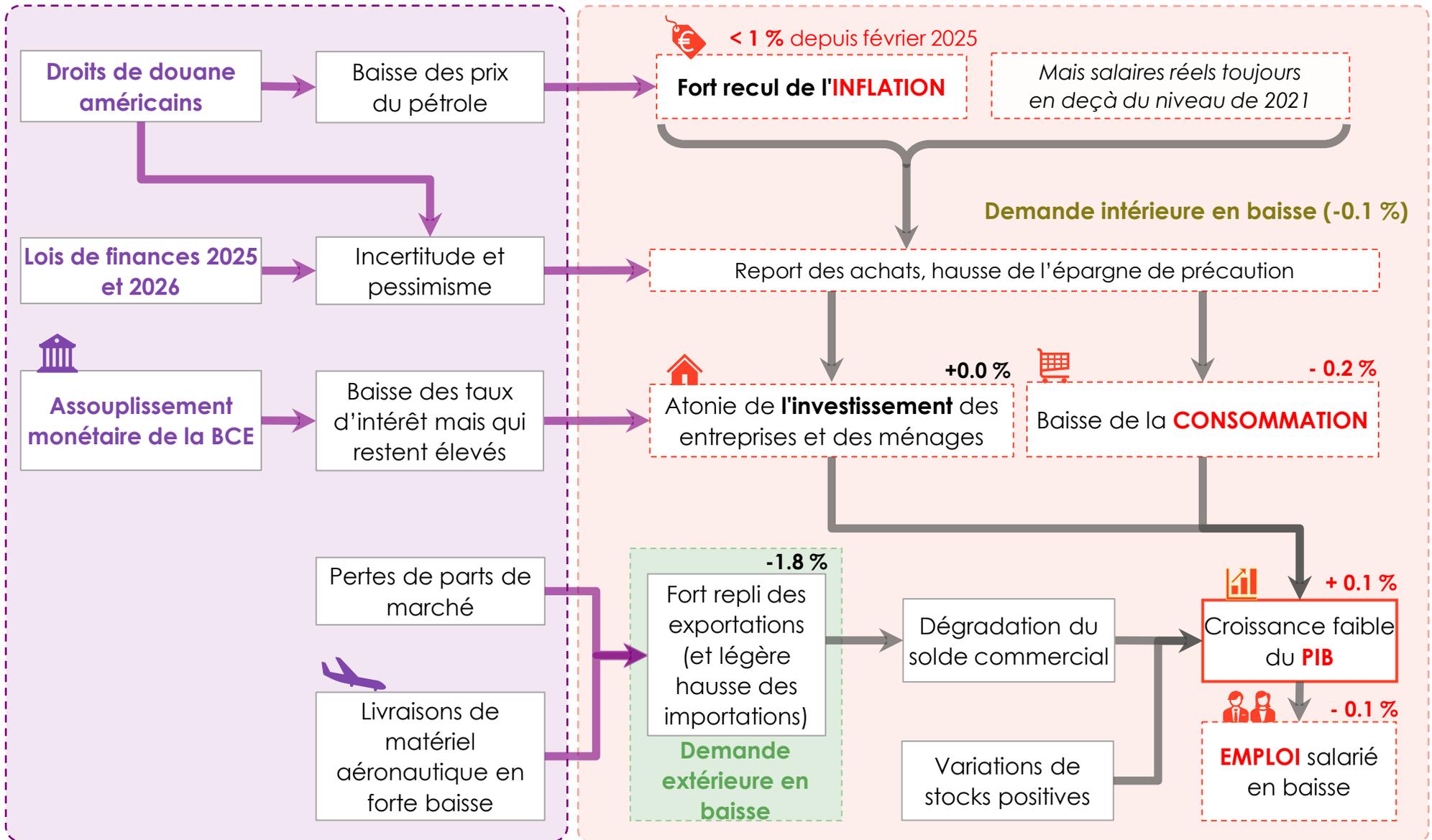
Source : [Insee, tableau de bord de la conjoncture](#), [Note de conjoncture du 18 juin 2025](#)

\* Corrigé des variations des prix. Les données sont par ailleurs corrigées des variations saisonnières.

# Pourquoi ces chiffres ? Un schéma pour comprendre

## Forces à l'œuvre au 1<sup>er</sup> trimestre 2025

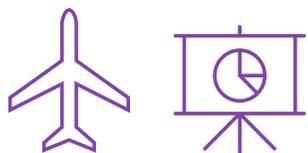
## Principales conséquences sur l'économie française



Sources : données de l'Insee.

# Une croissance exsangue qui ne tient qu'à l'accumulation de stocks par les entreprises

Le commerce extérieur a fortement déçu ce trimestre



**- 1.8 %**  
d'exportations



effondrement  
des livraisons  
aéronautiques  
et pertes de  
parts de marché

- **Le PIB a presque stagné** au premier trimestre 2025 (+0.1 %), après avoir légèrement reculé (-0.1 %). Hors effet Jeux Olympiques, cela fait un an que la croissance ne décolle pas.
- **Ni le commerce extérieur (-0.8 %) ni la demande intérieure (-0.1 %) n'auront soutenu l'activité** ce trimestre. Il faut remonter au deuxième trimestre 2020, en plein cœur de la crise sanitaire, pour voir ces deux moteurs de la croissance diminuer de façon concomitante.
- **Les exportations françaises se sont fortement repliées** (-1.8 % ; après +0.7 %) :
  - Notamment à cause d'un effondrement des livraisons aéronautiques après un bon dernier trimestre 2024 ; les exportations françaises étant très dépendantes de ce secteur.
  - Mais un autre facteur, plus grave car plus structurel, est la **perte d'importantes parts de marché** en début d'année. Sans ces pertes, les exportations françaises auraient progressé de 1.9 % au premier trimestre 2025 parce que la demande mondiale a été très dynamique.
  - Les importations ayant légèrement augmenté en parallèle (+0.5 %), le commerce extérieur a amputé la croissance de 0.8 point.

## Une croissance exsangue qui ne tient qu'à l'accumulation de stocks par les entreprises

### La consommation s'est plus contractée que prévu

- **La demande intérieure s'est comprimée** (-0.1 %) après quatre trimestres consécutifs de hausse, tirée par la **baisse de la consommation des ménages** (-0.2 %), alors que l'investissement stagne (0.0 %).
  - Les **gains de pouvoir d'achat** engrangés en 2024 (+2.5 %), du fait du net recul de l'inflation et de hausses de salaires substantielles, **ne compensent toujours pas les pertes cumulées depuis 2021**, en particulier chez les salariés.
  - De plus, **l'incertitude et le pessimisme** ambiants liés à la guerre commerciale et aux menaces de restrictions budgétaires par le gouvernement n'incitent pas les ménages à consommer. L'indicateur de confiance des ménages se situe bien en dessous de sa moyenne de longue période depuis octobre 2021.
  - Ainsi, sept ménages sur dix déclarent limiter leur consommation. Ceux qui le peuvent préfèrent mettre de l'argent de côté (quatre ménages sur dix ; soit 6 points de plus qu'avant la crise sanitaire). **53 % des épargnants déclarent par ailleurs mettre de l'argent de côté pour se protéger en cas de coup dur.**



**- 0.2 %  
de consommation**



Gains de pouvoir d'achat insuffisants, incertitude et pessimisme

## Une croissance exsangue qui ne tient qu'à l'accumulation de stocks par les entreprises

Faute de demande, les entreprises ont accumulé les stocks et c'est ce qui soutient la croissance ce trimestre

- **En contrepartie** de cette baisse de demande, extérieure comme intérieure, **les entreprises ont accumulé les stocks**<sup>1</sup>.
  - Cette variation de stocks positive est la **principale contribution à la croissance ce premier trimestre 2025**, à hauteur d'1 point. En effet, en comptabilité nationale, la production produite et stockée en année N est comptabilisée dans le PIB de l'année N, elle vient l'augmenter<sup>2</sup>.
  - **Autrement dit, la faible croissance constatée au début 2025 ne repose que sur une production en attente d'être vendue**, sur une offre en attente de demande.
  - Ce sont d'ailleurs autant de biens qui ne seront pas produits dans les prochains trimestres (les entreprises puiseront dans ces stocks plutôt que de produire).

La faible croissance de début 2025 ne repose que sur une offre en attente de demande



1 : Cette accumulation de stocks pourrait aussi en partie refléter des comportements d'anticipation d'une hausse des coûts de production liée à la guerre commerciale.

2 : À l'inverse, la production produite et stockée en année N-1 mais vendue en année N vient diminuer le PIB de l'année N.

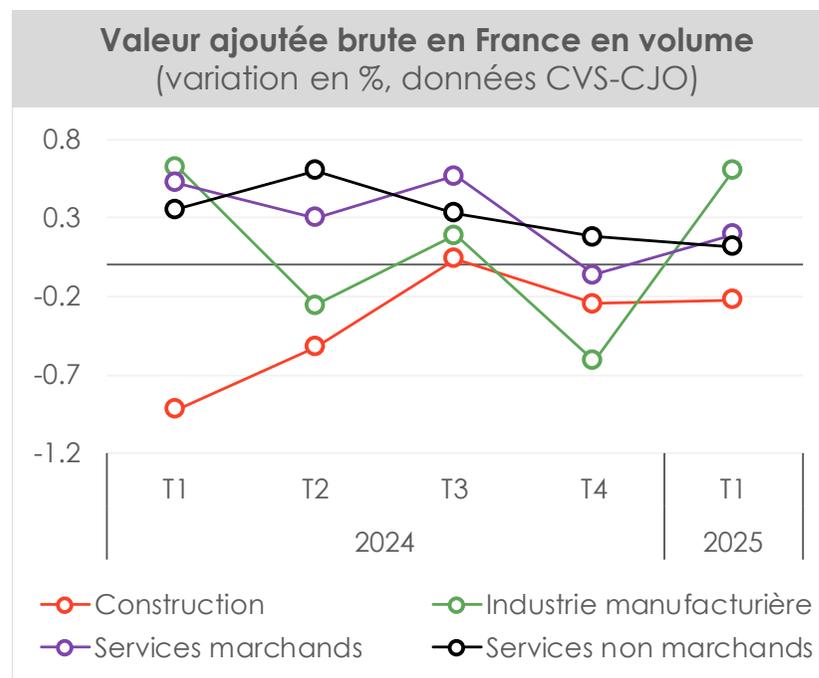
Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#) ; Direction générale du Trésor, J. Le Chevallier, Flash conjoncture France (13 juin 2025)

## L'industrie manufacturière affiche un dynamisme en trompe-l'œil, les services progressent modérément et la construction est toujours en crise

- **L'activité s'est relevée dans l'industrie manufacturière** (+0.6 % de valeur ajoutée début 2025 après -0.6 %) et en particulier dans l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique et les matériels de transports. **Rappelons toutefois qu'une bonne partie de ces excédents de production a été stockée ce trimestre, et non vendue.** Il s'agit donc d'un **dynamisme en trompe-l'œil**. L'activité a en revanche baissé dans les biens d'équipement et les industries énero-intensives (métallurgie, production de ciment, chimie).
- **Les services marchands ont retrouvé un rythme de croissance modéré** (+0.2 %), après les fluctuations exceptionnelles liées aux JO, principalement du fait du dynamisme des services aux entreprises et de l'information-communication. À l'inverse, l'hébergement-restauration, les transports et le commerce affichent de mauvaises performances.
- La **construction** poursuit sa chute : sa valeur ajoutée se contracte (-0.2 %) pour le cinquième trimestre consécutif (hormis le troisième trimestre 2024 où la croissance était nulle).



- 0.2 %  
dans la construction  
au 1<sup>er</sup> trimestre



● La conjoncture actuelle

**Les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter et le nombre d'emplois menacés explose**

## Les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter, atteignant des niveaux historiques, même si la hausse se tasse

**66 937 entreprises ont fait défaut en avril 2025, sur un an, un niveau jamais vu depuis 1991**

- 2024 a été une année record depuis plus de dix ans pour les défaillances<sup>1</sup> d'entreprises.
- Au premier trimestre 2025, le **nombre de défaillances a encore augmenté de 4.4 %** par rapport au premier trimestre de l'année précédente, atteignant 17 845, un niveau bien supérieur à la moyenne des premiers trimestres des quinze dernières années (15 300). En avril 2025, sur un an, 66 937 entreprises ont fait défaut, un niveau jamais vu depuis 1991.
- **La hausse des défaillances de 4.4 % au premier trimestre 2025 est cependant la plus faible depuis 4 ans.** Il semblerait que les défaillances soient arrivées sur un plateau haut avec une hausse qui se tasse. D'ailleurs dans certains secteurs, le nombre de défauts diminue (commerce, certains services aux consommateurs) ou sa hausse ralentit (construction, industrie manufacturière).



1 : La défaillance d'entreprise s'entend au sens d'Altarex duquel nous tirons nos données : "ouverture d'une procédure de sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire directe auprès d'un Tribunal de Commerce ou Judiciaire."

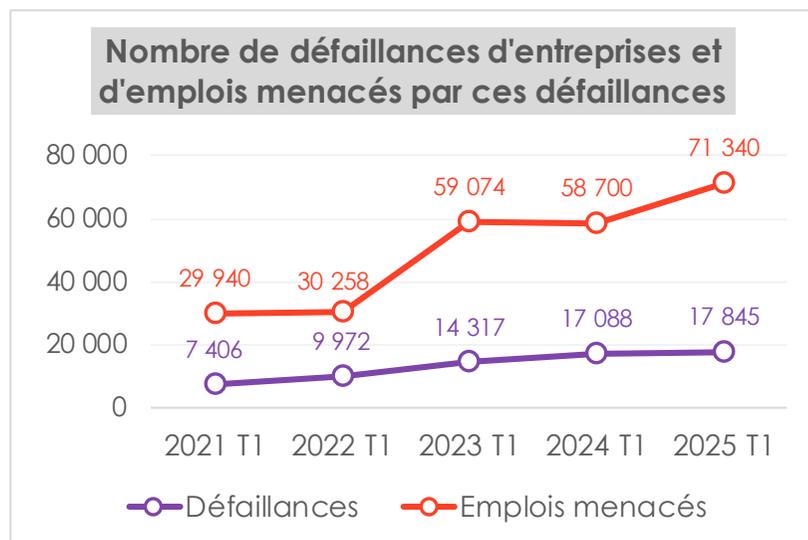
Sources : [Altarex, Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France au 1<sup>er</sup> trimestre 2025](#)

## Le nombre d'emplois menacés explose, de nombreuses grosses PME ayant fait défaut au premier trimestre

- Mais les grosses PME et les entreprises de taille intermédiaire** ont encore beaucoup souffert sur les trois premiers mois de 2025. 64 PME de plus de 100 salariés ont fait défaut, soit 28 % de plus qu'au trimestre précédent. Compte tenu de la taille de ces entreprises, le nombre d'emplois menacés par les défaillances n'observe pas le même tassement que les défaillances elles-mêmes. **71 400 postes** sont concernés au premier trimestre 2025, **un niveau jamais vu depuis 2009** et en **augmentation de 21 % par rapport au premier trimestre 2024**.

### 71 400 emplois menacés

au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, un niveau jamais vu depuis 2009



- L'Insee observe d'ailleurs une **contraction de l'emploi salarié depuis deux trimestres consécutifs** : 20 900 ont été détruits (-0.1 %) au premier trimestre 2025 après 98 600 au quatrième trimestre 2024 (-0.4 %). Sur un an, l'emploi salarié privé a reculé de 0.6 % au premier trimestre 2025. 90 000 postes devraient encore être détruits d'ici la fin de l'année (aux deux tiers d'alternants) et **l'emploi salarié devrait diminuer de 0.4 % en 2025 au total**. Le taux de chômage devrait ainsi augmenter à 7.7 % à la fin de 2025 (contre 7.3 % fin 2024).

Sources : [Altaires, Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France au 1<sup>er</sup> trimestre 2025](#)

● La conjoncture actuelle

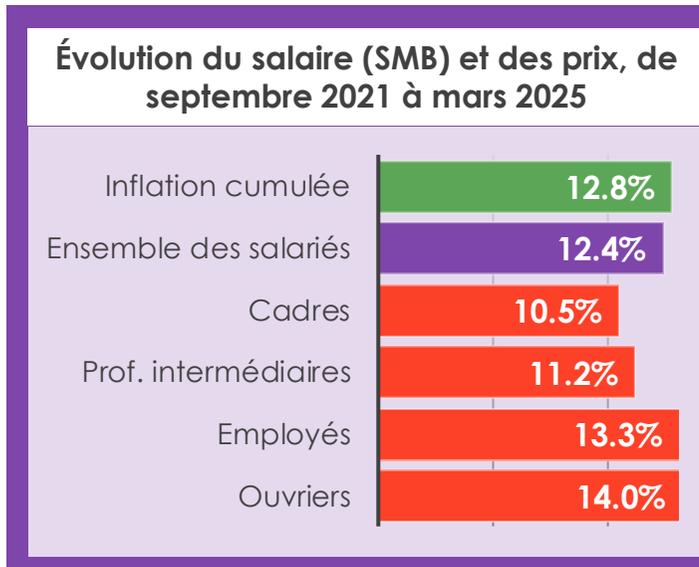
**Les hausses de salaires ne compensent toujours pas les pertes cumulées du fait de l'inflation**

# Les hausses de salaire réel ne compensent toujours pas les pertes cumulées depuis le début du cycle d'inflation

- Le salaire moyen par tête réel (c'est-à-dire corrigé de l'inflation) a augmenté de **0.6 % en 2024**, et encore de **0.5 % au premier trimestre 2025**, soit une hausse cumulée de **1.1 %**. Un rebond substantiel mais qui **ne compense toujours pas les pertes cumulées par les salariés en 2022 et 2023 (-2.4 %)**.
- Même chose pour le salaire mensuel de base (SMB) réel, qui exclut les versements de primes et d'heures supplémentaires : +1.2 % de 2024 au premier trimestre 2025 contre -2.5 % cumulés en 2022 et 2023.
- Selon la Banque de France, le salaire réel marchand ne retrouverait son niveau de fin 2021 qu'en 2027.



Source : données de l'Insee, notes de conjoncture de juillet 2024 et juin 2025, calcul et mise en forme par l'auteur.



## LES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES SONT LES PLUS LÉSÉES

Une large part du regain de salaire réel est due aux revalorisations du **SMIC** (+1.1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2024, puis +2 % en novembre 2024). Or le SMIC ne concerne qu'un travailleur sur cinq (et heureusement) !

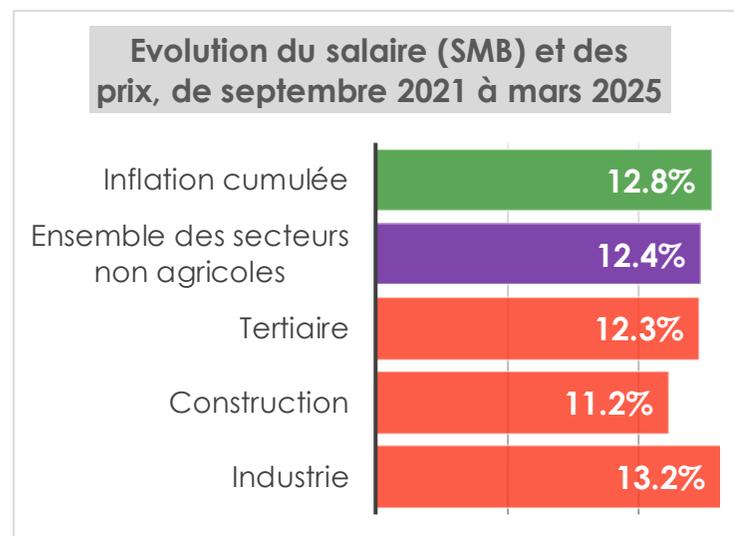
D'ailleurs, si les **ouvriers** et les **employés** ont vu leur SMB s'accroître respectivement de **14** et **13.3 %** entre septembre 2021 et mars 2025, les **professions intermédiaires** n'ont eu que **11.2 %** d'augmentation de salaire et les **cadres** **10.5 %**.

Sachant que l'**inflation cumulée** sur cette période a été de **12.8 %**, les professions intermédiaires sont les grandes perdantes (les cadres peuvent généralement compter sur des compléments de salaire variable plus importants et sont moins impactés par la hausse des prix).

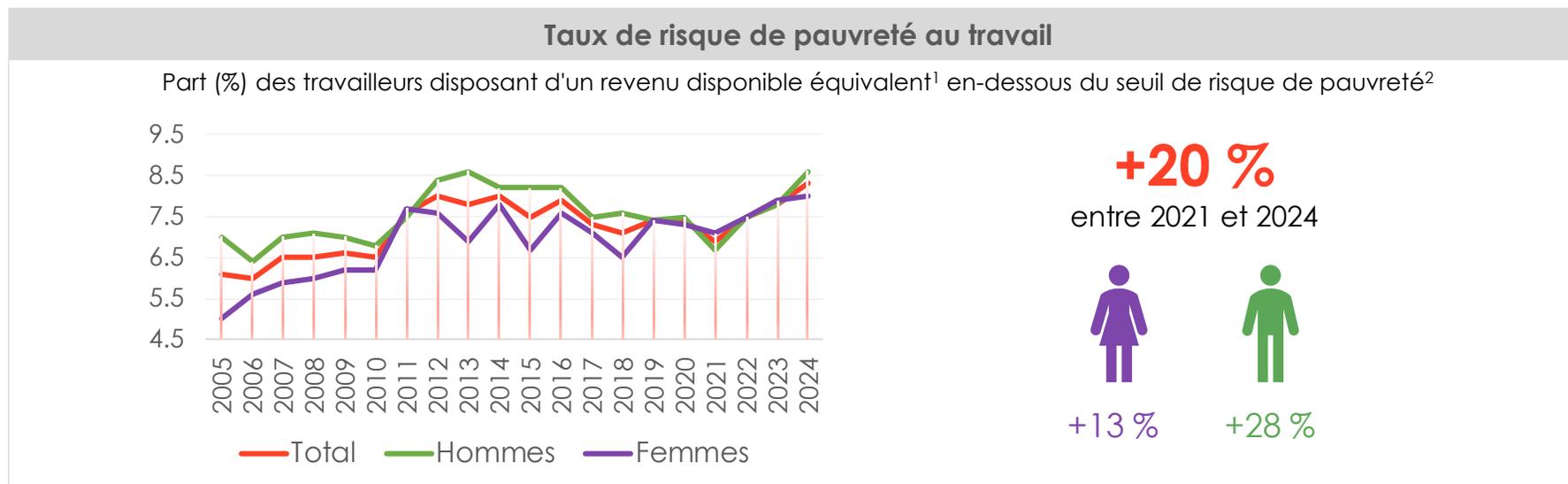
Source : Insee, note de conjoncture de juillet 2024 et juin 2025 ; [Dares](#) ; calculs et mise en forme par l'auteur ; Les Échos, N. Silbert, "Pouvoir d'achat : de maigres gains attendus pour les Français en 2025" (12 juin 2025)

## Les salaires ont rattrapé l'inflation cumulée dans l'industrie, mais pas dans la construction

- Dans l'industrie, le salaire mensuel de base a augmenté de 13.2 % entre septembre 2021 et mars 2025, soit plus que l'inflation cumulée sur cette période, notamment du fait d'une grande proportion de salariés au SMIC dans ce secteur (le SMIC ayant lui-même augmenté plus que l'inflation).
- Dans la **construction**, en revanche, **le SMB n'a augmenté que de 11.2 %, soit 1.6 point de moins que les prix à la consommation**. Dans le tertiaire, le salaire n'a pas non plus rattrapé l'inflation cumulée, mais l'écart est moins important.
- **Dans certains sous-secteurs, les salaires ont augmenté de moins de 10 % :**
  - production et distribution d'énergie,
  - information et communication,
  - médico-social,
  - commerce et réparation d'automobiles et de motocycles,
  - Informatique.



## Malgré les hausses de salaire réel, le risque de pauvreté au travail s'est encore considérablement aggravé en 2024 et atteint un record historique



Source : Eurostat, Enquête EU-SILC

- En 2024, 8.3 % des travailleurs encouraient le risque de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins de base, malgré leur emploi. Un chiffre qui a augmenté de 20.3 % entre 2021 et 2024 et encore de 6.4 % en 2024 pour atteindre un niveau inédit depuis que l'indicateur existe.
- La hausse est particulièrement marquée chez les hommes (+28 % entre 2021 et 2024).

1 : le revenu disponible équivalent correspond au revenu total d'un ménage, après impôt et autres déductions, divisé par le nombre de membres du ménage convertis en équivalents adultes (c'est-à-dire pondérés en fonction de l'âge).

2 : fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Ce seuil est choisi par Eurostat pour représenter le niveau minimum de revenu nécessaire aux individus pour subvenir à leurs besoins de base

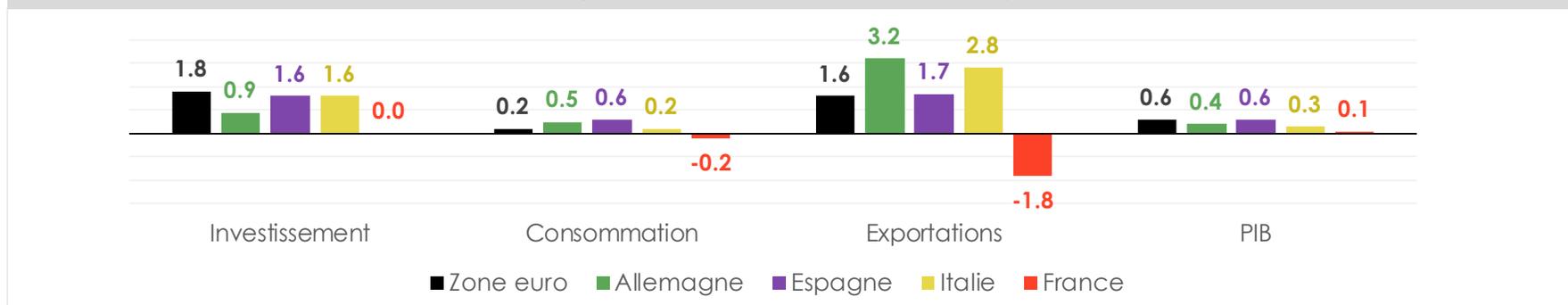
● La conjoncture actuelle

**Conjoncture internationale : l'Europe sort doucement de sa torpeur, les États-Unis demeurent solides et la Chine affiche une croissance vigoureuse**

## Quand la France patine, l'Europe se relève, portée en partie par le rebond transitoire des importations américaines mais aussi par une reprise de la demande intérieure

- Après une année 2024 au point mort (+0.8 % de croissance sur l'année), la zone euro se réveille doucement. Les baisses de taux d'intérêt commencent à porter leurs fruits, **l'investissement frémît un peu partout** (sauf en France). La **consommation des ménages**, bien que plus timide, est tout de même en croissance dans les principales économies européennes (sauf en France).
- L'activité européenne a par ailleurs été largement stimulée par la **hausse exceptionnelle des importations américaines** en début d'année (+9.3 %). **Anticipant le relèvement des droits de douane**, les Américains se sont hâtés d'importer des biens avant que leur prix n'augmente considérablement. Une partie de ce surcroît de demande américaine s'est adressée à la zone euro, boostant ainsi ses exportations (+1.6 %), sa production industrielle et son PIB (+0.6 %). En réalité, l'anticipation des droits de douane a **surtout profité à l'Italie et à l'Allemagne**. La France, moins exposée aux États-Unis, n'a globalement pas bénéficié de ce mouvement.

PIB et ses principales composantes en zone euro – variation en % au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 par rapport au précédent (en volumes chaînés, CVS-CJO)



Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#) ; Eurostat

## La croissance américaine a fléchi mécaniquement sous l'effet de la flambée des importations mais reste solide par ailleurs, la Chine affiche une croissance vigoureuse

- Aux **États-Unis**, le boom des importations en anticipation des hausses de droits de douane s'est traduit mécaniquement par un **repli du PIB<sup>1</sup> (-0.1 %** au premier trimestre 2025). La demande intérieure privée est restée robuste, même si la consommation a décéléré (+0.3 % après +1.0 % au quatrième trimestre 2024), la guerre commerciale pesant sur la confiance des ménages. Elle suscite notamment des craintes d'un retour de l'inflation, le relèvement des droits de douane provoquant une montée des prix des biens importés. Preuve que ces craintes sont fondées, la Fed (Banque centrale américaine) a cessé d'abaisser ses taux directeurs depuis janvier 2025 (craignant elle-même un retour de l'inflation).
- Après 5 % de croissance en 2024, la **Chine commence l'année 2025 avec une croissance encore renforcée** : +5.4 % sur un an au premier trimestre. Ces performances ne sont pas dues à la demande intérieure privée qui est restée apathique, mais pour moitié aux exportations qui ont augmenté de 2 %. Comme en Europe, les exportateurs chinois ont accéléré leurs expéditions de marchandises aux États-Unis juste avant que les droits de douane n'augmentent. Mais ils ont aussi réorienté en partie leurs exportations vers les pays asiatiques. Les subventions gouvernementales, les dépenses publiques et l'investissement public ont également largement tiré l'économie chinoise. Les subventions ont de plus permis récemment de ranimer de façon inattendue la consommation (+5.9 % en mars 2025).



1 : Une hausse des importations dégrade le solde commercial (= exportations - importations). Le solde commercial étant une des composantes du PIB, s'il diminue, le PIB diminue également.

Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#) ; FMI, [Perspectives de l'économie mondiale \(avril 2025\)](#) ; Monaco Hebdo, C. Martinet, "Chine, USA, zone euro : Christophe Barraud décrypte l'économie mondiale" (27 juin 2025)

# ● Les perspectives

● Les perspectives

**2025 sera terne pour la France  
et la croissance mondiale ralentira**

## 2025 sera à l'image du premier trimestre pour la France : une croissance morne pénalisée par le commerce extérieur, sauvée par l'accumulation de stocks



- **L'activité devrait rester sans aller jusqu'à la fin de l'année** (+0.2 % par trimestre), portant la croissance sur un an à **0.6 %** selon l'Insee, en net retrait par rapport à 2024 (1.1 %).
- **Après avoir produit sans vendre en début d'année, l'industrie manufacturière diminuerait son activité au deuxième trimestre** (-0.1 %) et conserverait ce niveau jusqu'à fin 2025. Au total, la valeur ajoutée de la branche augmenterait seulement de 0.1 % en 2025. La **construction** reculerait de 0.8 % comme en 2024. Les **services marchands** enregistreraient une croissance modérée (+0.9 % après +1.6 %), en partie par contre-coup de l'embellie liée aux JO.
- C'est le **commerce extérieur qui pénalisera le plus la croissance en 2025**, avec une contribution de -0.7 point après +1.3 point. Les **exportations** ne croîtraient que de 0.2 %, la France perdant encore en 2025 d'importantes parts de marché. À parts de marché constantes, les exportations progresseraient de 2.7 %. Les **importations** rebondiraient franchement dans le même temps (+2.1 %), d'où une dégradation du solde commercial.
- La **consommation** devrait légèrement se relever, progressant de 0.7 % sur l'année, au même rythme que le pouvoir d'achat selon l'Insee. La Banque de France, moins optimiste, prévoit seulement +0.3 % de pouvoir d'achat en 2025.
- **L'investissement** serait toujours en déclin, moins prononcé toutefois (-0.5 % après -1.3 % en 2024).

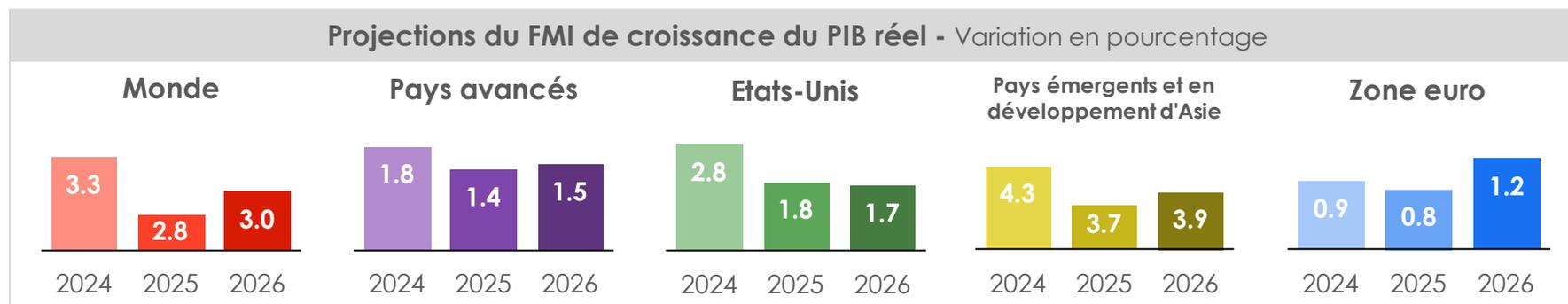
### Tous les signaux sont au rouge dans les enquêtes de conjoncture

- Les entrepreneurs interrogés estiment toujours majoritairement que leurs carnets de commandes sont inférieurs à la normale.
- Le climat des affaires se situe sous son niveau de long terme depuis plus d'un an, tout comme le climat de l'emploi.
- La confiance des ménages est également bien en dessous de son niveau de long terme et est repartie à la baisse depuis mai.

Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#)

## La croissance mondiale devrait fortement ralentir en 2025 dans un contexte de guerre commerciale

- En avril 2025, le FMI a significativement revu à la baisse ses projections de croissance mondiale par rapport à janvier, du fait des nouveaux droits de douane instaurés ou annoncés par Trump et du haut niveau d'incertitude associé. **2.8 % sont attendus en 2025 et 3.0 % en 2026 contre 3.3 % en 2024 ; des chiffres très nettement inférieurs à la moyenne historique** de 3.7 % observée entre 2000 et 2019.
- **La croissance devrait ralentir partout dès 2025**, avec toutefois des disparités en fonction du degré d'exposition aux mesures protectionnistes américaines. La **zone euro**, relativement peu exposée dans l'ensemble, verrait sa croissance reculer de seulement 0.1 point en 2025 selon le FMI (avril 2025) et progresserait même de 1.3 % selon l'Insee (juin 2025). Elle serait surtout soutenue par le redémarrage de la consommation sous l'effet de la hausse des salaires réels et de l'assouplissement des politiques budgétaires (à contre-courant de la France qui démarre au contraire un cycle de restrictions budgétaires). L'Allemagne sortirait enfin de la récession (+0.3 % après -0.2 %) et l'Italie maintiendrait une croissance faible mais stable à 0.5 %.
- La croissance ralentirait nettement dans les pays émergents et en développement d'Asie (3.7 % en 2025 après 4.3 %). L'Insee prévoit toutefois une **croissance chinoise plutôt résiliente** en 2025 (4.6 % après 5 %), l'État chinois ayant annoncé un soutien financier massif à son économie.
- Aux **États-Unis**, l'activité décélèrerait franchement en 2025 (+1.8 % après +2.8 % d'après le FMI) avec une demande intérieure qui devrait s'essouffler.



Sources : [FMI, Perspectives de l'économie mondiale – avril 2025](#)

● Les perspectives

## Effets Trump : trois canaux de transmission

- Voir notre [note de mai](#) pour comprendre les enjeux de la guerre commerciale menée par les États-Unis

## Des droits de douane américains inédits depuis 1934

- Depuis son retour à la Maison-Blanche, Donald Trump met à exécution ses menaces de guerre commerciale. **L'Acier, l'aluminium** et les **voitures** (y compris les pièces automobiles) sont d'ores et déjà **surtaxés de 25 %** pour tous les partenaires des États-Unis.
- Depuis le 5 avril, des **droits de douane "de base" de 10 %** s'ajoutent aux droits de douane préexistants pour tous les pays et tous les biens (à l'exception de certaines matières premières, des semi-conducteurs et des produits pharmaceutiques).
- Le 9 avril, des **droits de douane "majorés" ou "réciproques"** entraînent en vigueur et s'ajoutaient aux surtaxes précédentes. Leur taux diffère d'un pays à l'autre (**+20 points de pourcentage pour l'UE**). Le lendemain même, à la surprise générale, le président américain **suspendait pour quatre-vingt-dix jours ces droits de douane réciproques. La Chine** n'a pas bénéficié de cette pause, elle a vu au contraire ses droits de douane pour accéder au marché américain d'abord atteindre des niveaux astronomiques (125 %, puis 145 %), **puis redescendre à 30 %** à la suite de la signature d'un accord temporaire entre les deux pays en mai.

### CALENDRIER DE LA GUERRE COMMERCIALE MENÉE PAR TRUMP EN 2025



Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#) ; Les Échos, G. de Calignon, ["Ces dix jours qui restent à l'Europe pour éviter la guerre commerciale face à Trump" \(30 juin 2025\)](#)

## Des droits de douane américains inédits depuis 1934

- Malgré la pause, ces différentes mesures ont fait grimper le taux effectif moyen des **droits de douane<sup>1</sup> américains à un niveau inédit (18 %) depuis 1934.**
- **Face à ces attaques commerciales, l'Union Européenne, la Chine et le Canada ont pris des mesures de représailles,** relevant eux-mêmes leurs droits de douane vis-à-vis des États-Unis. L'Union Européenne les a cependant suspendues le temps de la trêve de 90 jours accordée par Trump.
- **À quelques jours de la fin de la trêve (prévue le 10 juillet), aucun accord ne se dessine entre l'UE et les États-Unis.** Ces derniers ont même menacé fin mai de relever les droits de douane à 50 % pour le vieux continent. Mais dans le même temps, l'administration Trump s'est montrée ouverte à une extension de la pause (de quoi rendre fous tous les conjoncturistes).
- Dans sa dernière note de conjoncture, **l'Insee explique que les droits de douane vont affecter les économies mondiales via deux canaux : le canal commercial** d'une part et **le canal des réactions-anticipations** d'autre part. **Nous ajoutons un troisième canal : la réorganisation des flux de commerce mondial** et en particulier l'afflux de biens chinois en Europe.

1 : Moyenne des droits de douane américains imposés à ses partenaires commerciaux pour différents produits, pondérée par le volume d'importations de ces produits de chacun de ces partenaires commerciaux.

Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#) ; Les Échos, G. de Calignon, ["Ces dix jours qui restent à l'Europe pour éviter la guerre commerciale face à Trump" \(30 juin 2025\)](#)

## Effets Trump : le canal commercial

Le relèvement des droits de douane devrait diminuer la production des secteurs qui exportent vers les États-Unis

- En amont, nous l'avons évoqué, l'anticipation par les industriels des droits de douane de Trump a engendré un **rebond ponctuel du commerce mondial** (+1.7 %) et en particulier des exportations européennes en début d'année, s'expliquant en grande partie par une envolée exceptionnelle des importations américaines (+9.3 %).

**En avril 2025 déjà, les importations de biens des États-Unis ont chuté de 20 %**

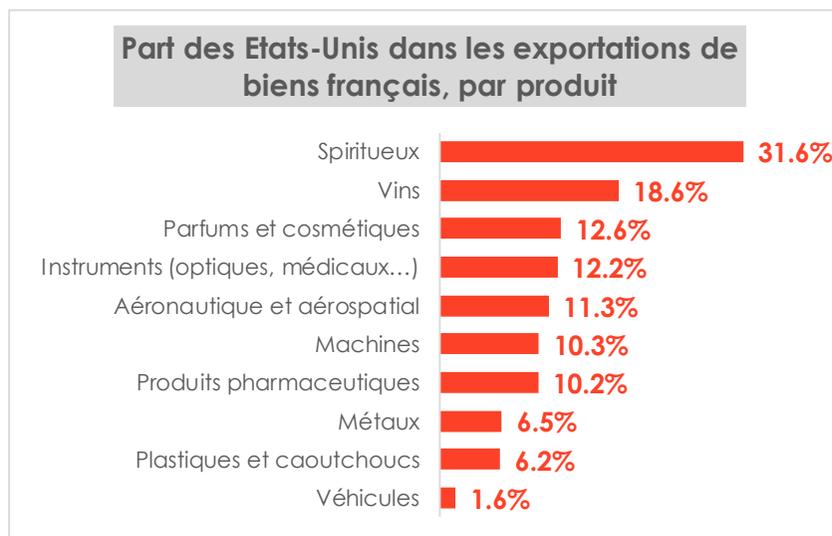
- Mais une fois en vigueur, le relèvement des droits de douane accroît immédiatement et fortement le prix des produits importés pour les entreprises et les consommateurs américains, les dissuadant d'acheter ces produits. En conséquence, les importations américaines diminuent. **En avril 2025 déjà, leurs importations de biens ont chuté de 20 %<sup>1</sup>**. Une telle baisse signifie un **recul des exportations et donc de la production pour les entreprises des autres pays qui exportent aux États-Unis**.
- Mais l'effet ne s'arrête pas à ces seules entreprises. **Celles qui fournissent ces entreprises exportatrices aux États-Unis vont aussi voir leur demande diminuer**. Ainsi, dans un premier temps, les effets commerciaux des droits de douane qui ne s'appliquent qu'aux marchandises, seraient limités aux branches industrielles, mais ils se diffuseraient ensuite à long terme à l'ensemble de l'activité économique, y compris aux services.

<sup>1</sup> : Cela ne reflète pas simplement une normalisation des importations après la hausse exceptionnelle de début d'année due aux anticipations de droits de douane puisque la baisse de 20 % surpasse largement la hausse de 9.3 % de début d'année.

# Effets Trump : le canal commercial

L'impact serait toutefois limité pour la France, relativement peu exposée au commerce américain

- L'Insee a évalué les effets totaux des mesures tarifaires imposées par Trump<sup>1</sup> via le canal commercial (y compris la contagion aux secteurs autres qu'industriels). **Au niveau macroéconomique, la France, relativement peu exposée aux exportations de biens vers les États-Unis, et l'industrie ayant un faible poids dans son activité, serait peu affectée via ce canal (-0.1 point de PIB contre -0.2 pour l'Allemagne et -0.3 point pour la Chine).** Environ la moitié de l'effet de long terme sur l'activité viendrait d'ailleurs de l'impact sur le secteur tertiaire qui, avec la construction, serait le secteur le plus impacté à cet horizon de temps.
- Si l'impact est relativement contenu pour la France au niveau macroéconomique, **il est nettement plus sévère pour certains secteurs fortement dépendants des États-Unis pour leurs exportations.** C'est le cas en premier lieu des vins et spiritueux pour qui les États-Unis représentent respectivement 18.6 % et 31.6 % des exportations. Les parfums et cosmétiques, les instruments (optiques, médicaux...), l'aéronautique, les machines et les produits pharmaceutiques sont également particulièrement exposés. **En termes de valeur ajoutée, c'est la branche "autres matériels de transport" (-0.7 %), en particulier l'aéronautique, qui perdrait le plus parmi les branches industrielles.**



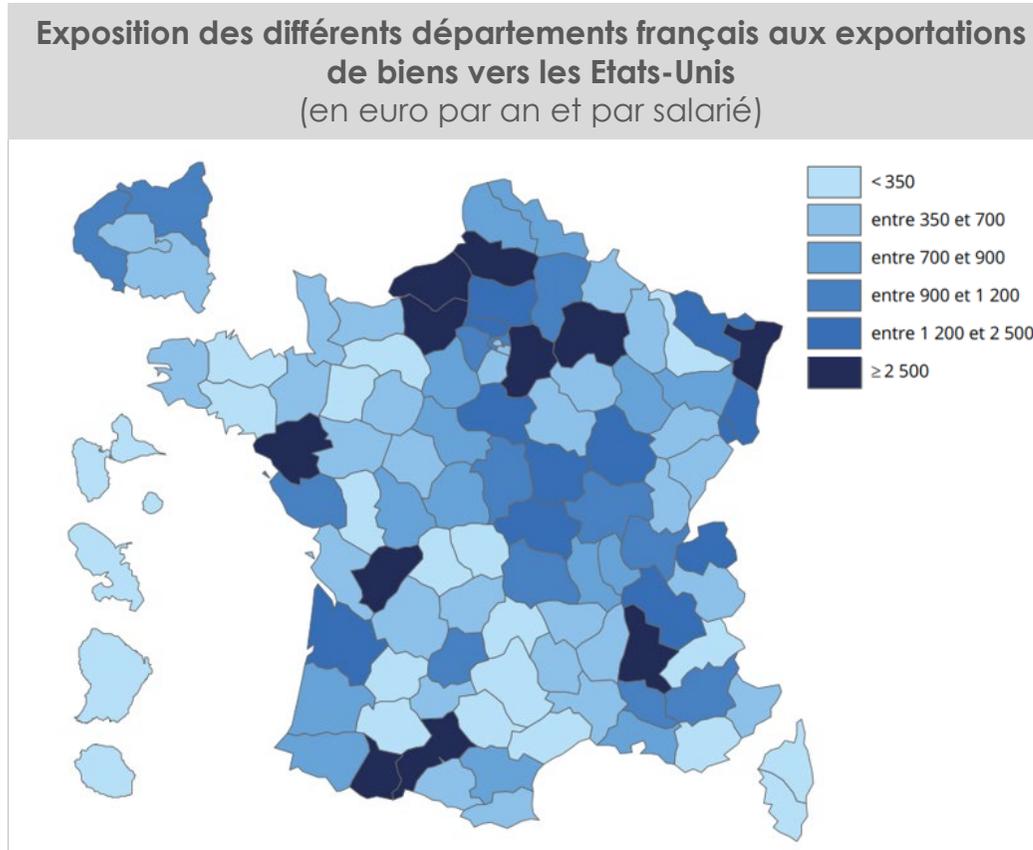
1 : En retenant l'hypothèse de 25 % de droits de douane pour le Canada et le Mexique, de 30 % pour la Chine (hors matériel électronique), de 10 % pour les autres pays et les droits de douane spécifiques pour l'acier, l'aluminium et les automobiles.

Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#) ; [Observatoire de la Complexité Économique \(OEC\)](#)

# Effets Trump : le canal commercial

## Certains départements français et leurs emplois sont particulièrement menacés

- Par ailleurs, les secteurs concernés sont concentrés sur un nombre de zones restreint en France, ce qui rend **certains départements particulièrement vulnérables aux mesures tarifaires**. L'Insee a dressé une carte des départements les plus exposés aux mesures tarifaires. Plus un département exporte aux États-Unis et contient une part importante d'emplois dans le secteur concerné, plus il est considéré comme exposé aux droits de douane américains.
- Les départements les plus exposés sont la **Haute-Garonne**, la **Seine-et-Marne**, les **Hautes-Pyrénées** via les produits aéronautiques, la **Loire-Atlantique** via la construction navale, la **Marne** pour le champagne, la **Charente** pour le cognac, et la **Drôme**, le **Bas-Rhin**, la **Seine-Maritime**, la **Somme** et l'**Eure** via la chimie, pétrochimie et pharmacie.



Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#)

# Effets Trump : le canal des réactions-anticipations

## Baisse du prix du pétrole, dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro, incertitude

- Outre l'impact direct sur les exportations des pays partenaires des États-Unis (canal commercial), les annonces de droits de douane par Trump ont suscité de nombreuses réactions de la part des agents économiques ; des réactions qui elles aussi impactent l'économie mondiale.
- **Chute du prix du pétrole** : les anticipations de ralentissement économique mondial suite aux annonces de protection tarifaire de l'administration américaine<sup>1</sup> ont fait plonger le cours de l'or noir d'environ 15 \$ par baril de Brent depuis le début de l'année. **Une des rares bonnes nouvelles** dans cette guerre commerciale, qui permettra un nouveau ralentissement des prix à la consommation et une baisse des coûts de production pour les entreprises.
- **Forte dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro** : la guerre commerciale initiée par Washington a porté un coup à la confiance dans le dollar. Beaucoup d'investisseurs se sont tournés vers des actifs libellés en euro, jugé plus stable et plus sûr que la monnaie américaine. Résultat, le dollar a chuté face à l'euro (-9 % depuis février). Si le renforcement de l'euro est une bonne nouvelle à court terme pour le pouvoir d'achat des consommateurs européens (le prix des importations diminuant), il l'est moins pour les entreprises qui verraient leur compétitivité-prix se dégrader à l'international (malgré des consommations intermédiaires moins chères). Au total, **l'effet serait négatif pour l'activité française**.
- **Incertitude mondiale** : les annonces de droits de douane, les multiples revirements de Trump, les mesures de représailles des autres pays et les longues négociations ont plongé le monde dans une incertitude inédite. L'incertitude **pousse les entreprises à différer leurs décisions d'investissement et éventuellement d'embauches et les consommateurs à reporter leurs achats importants**.

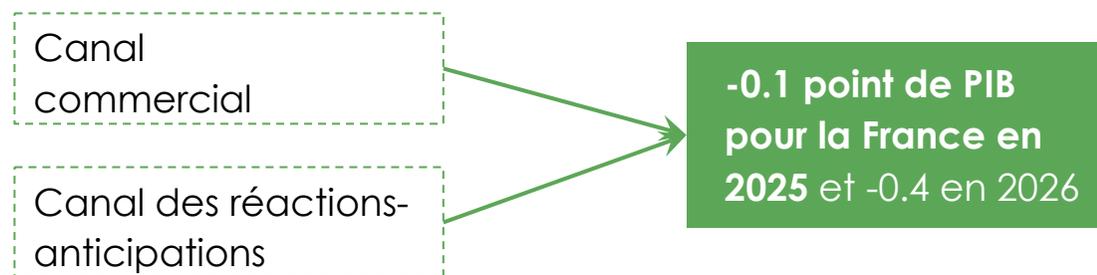
<sup>1</sup> : Les annonces d'augmentation de l'offre de l'OPEP y ont contribué également.

Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#) ; Les Échos, G. de Calignon, "Ces dix jours qui restent à l'Europe pour éviter la guerre commerciale face à Trump" (30 juin 2025)

# Effets Trump : le canal des réactions-anticipations

## Baisse du prix du pétrole, dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro, incertitude

- En prenant en compte tous ces phénomènes ainsi que les effets via le canal commercial, l'Insee estime que **la France devrait perdre 0.1 point de PIB en 2025 et 0.4 point en 2026** sans riposte des partenaires des États-Unis. L'effet serait amplifié en cas de représailles.
- Les résultats de ces estimations rejoignent globalement celles des autres institutions (Cepii, OMC, OCDE, Commission Européenne), malgré des hypothèses très différentes sur les droits de douane américains retenus et les mesures de représailles. Dans toutes ces estimations, **les États-Unis sont les plus négativement impactés** par cette guerre commerciale, la Chine un peu moins, tandis que la France, l'Allemagne et l'Europe en général sont peu affectées.



Sources : Insee, [Note de Conjoncture \(18 juin 2025\)](#) ; Les Échos, G. de Calignon, "Ces dix jours qui restent à l'Europe pour éviter la guerre commerciale face à Trump" (30 juin 2025)

# Effets Trump : le canal de la réorganisation des échanges mondiaux

## Les craintes d'un déferlement de produits chinois en Europe se concrétisent

- Trump a imposé des droits de douane additionnels différenciés selon ses partenaires commerciaux (pour certains mis sur pause), et en particulier des **droits de douane très élevés sur les produits chinois**. Ces différences de traitement sont susceptibles de réorganiser les flux de commerce mondial et d'affecter négativement l'économie européenne. **Nous ajoutons donc un troisième canal de transmission des effets des droits de douane américains aux deux canaux identifiés par l'Insee** dans sa note de conjoncture. La Chine, se voyant presque fermer le marché américain, doit trouver d'autres débouchés pour sa production industrielle, d'autant plus que sa demande domestique toujours en berne n'est pas une alternative.
- Ainsi, depuis le début de la guerre commerciale, des craintes d'un afflux massif de produits chinois en Europe se font entendre. L'heure n'est plus aux craintes. **L'afflux de produits chinois est bien là**. Les chiffres des douanes chinoises, que nous avons extraits, sont très parlants. Depuis novembre 2024, les exportations chinoises mensuelles sont restées quasi stables au niveau mondial (+1.2 %) malgré la guerre commerciale. Par contre, **les exportations mensuelles vers les États-Unis ont dégringolé de 39.1 %** tandis que celles vers l'Union européenne et la France ont **grimpé respectivement de 20.6 % et 40.4 % ! En mai, le niveau des exportations chinoises vers l'Europe n'a jamais été aussi élevé** (49.5 milliards de dollars alors qu'il n'avait jamais atteint 47 milliards auparavant). Idem pour la France.



Sources : [Douanes chinoises](#) ; [Eurostat](#)

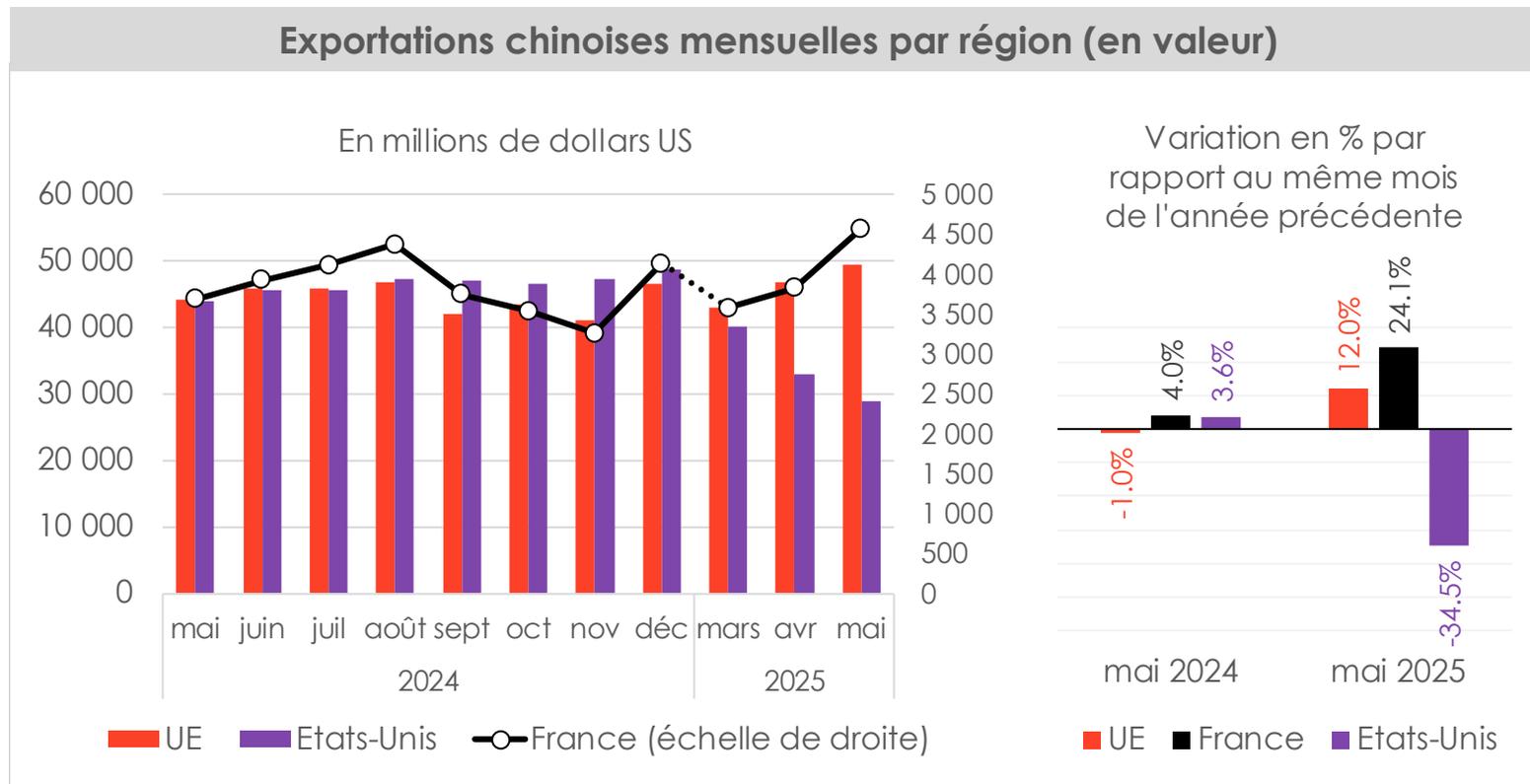
# Effets Trump : le canal de la réorganisation des échanges mondiaux

## Cette concurrence chinoise exacerbée pourrait amplifier l'effet Trump estimé par l'Insee pour l'Europe

- De la même façon, sur un an, en mai 2025, les exportations chinoises vers les États-Unis ont chuté de 34.5 % alors qu'elles avaient augmenté de 3.6 % en mai 2024 par rapport à mai 2023. Celles vers l'UE et vers la France ont augmenté respectivement de 12 % et de 24.1 % alors qu'elles avaient diminué de 1 % en UE entre 2023 et 2024 et n'avaient augmenté que de 4 % en France sur cette période. **Seule l'Italie semble à l'abri de cet afflux de produits chinois** : les exportations chinoises en Italie n'ont augmenté que de 1.9 % en mai 2025 par rapport à mai 2024.
- L'afflux de biens chinois en Europe pourrait résulter d'une stratégie de contournement des droits de douane américains par la Chine. Les produits chinois seraient importés en Europe avant d'être réexpédiés vers les États-Unis pour payer les droits de douane imposés à l'Europe et non à la Chine. Mais les exportations européennes vers les États-Unis, après avoir explosé en février-mars par anticipation de la montée des droits de douane, sont revenues à un niveau habituel dès leur entrée en vigueur en avril. Bien qu'il soit trop tôt pour en tirer des conclusions définitives, cela suggère que l'Europe n'est pas devenue un centre d'expédition vers les États-Unis pour les produits chinois, mais bel et bien un réservoir de consommateurs alternatifs aux Américains pour la Chine.
- Ce report des exportations chinoises hors des États-Unis engendre donc une **concurrence exacerbée avec la Chine**, non seulement pour les produits européens vendus sur le marché domestique, mais aussi pour les produits européens vendus dans les autres régions où la Chine déporte ses exportations. Les entreprises européennes risquent donc de perdre des parts de marché sur leur propre sol mais aussi à l'exportation. **Les simulations de l'Insee ne prennent pas en compte ce canal. Les droits de douane américains pourraient donc être bien plus dommageables pour l'Union européenne que ce que prédit l'Insee.**

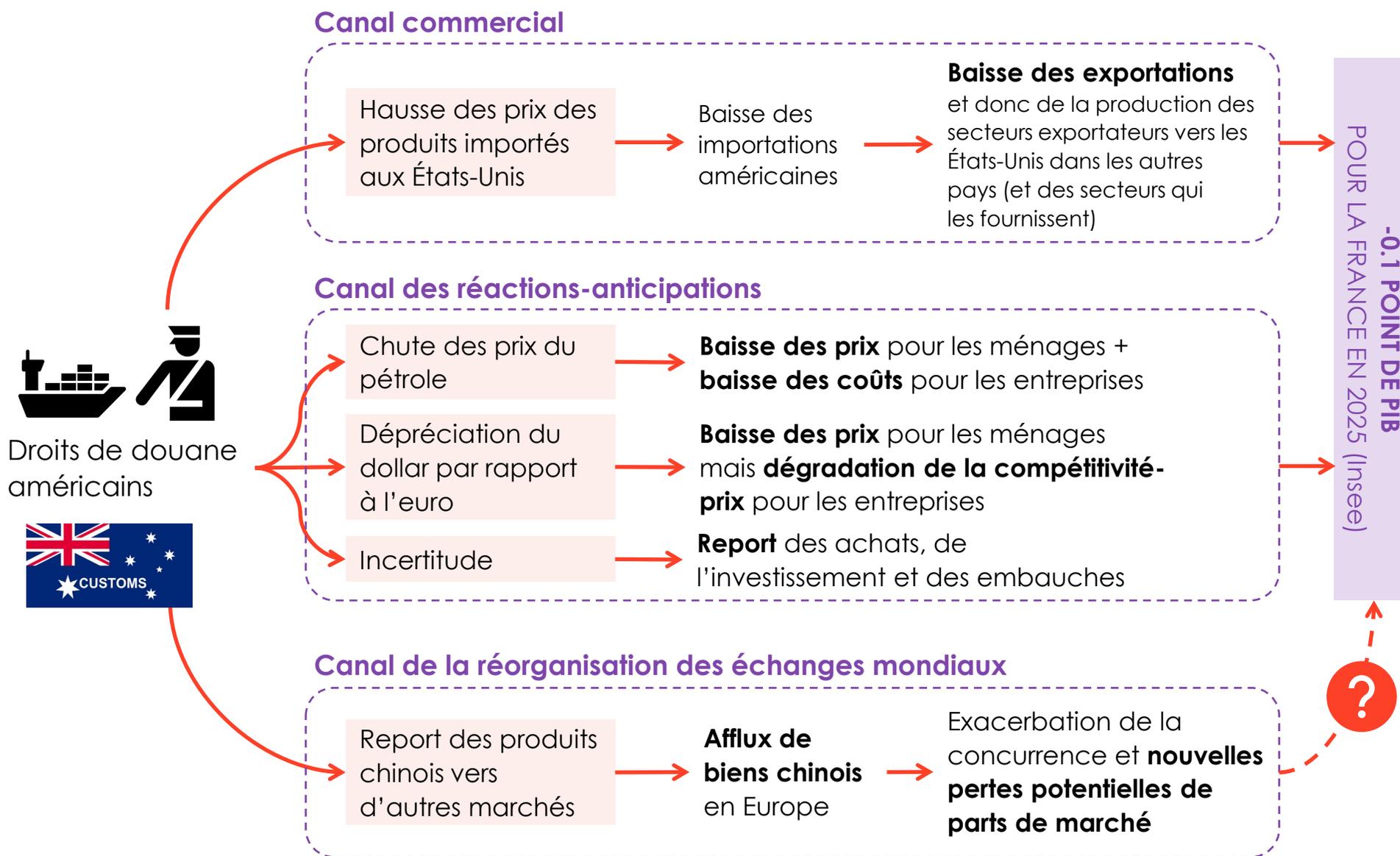
Sources : [Douanes chinoises](#) ; [Eurostat](#)

# Effets Trump : le canal de la réorganisation des échanges mondiaux



Sources : [Douanes chinoises](#)

# Effets Trump : les trois canaux



● Les perspectives

## **Loi de finances 2026 : une baisse inédite des dépenses publiques se profile**

## Budget 2025 : un ajustement à la baisse qui devrait coûter 0.4 point de pouvoir d'achat aux ménages

- Le **budget pour 2025 était déjà restrictif**, s'efforçant de réduire le déficit public. Mais cet ajustement reposait essentiellement sur la hausse des prélèvements obligatoires (à hauteur de 0.9 point), la baisse des dépenses n'y contribuait qu'à hauteur de 0.1 point (voir principales mesures en annexe).
- **Une bonne partie de cet effort repose sur les ménages.** Certaines mesures augmentent les prix à la consommation, notamment la fin du bouclier tarifaire sur l'électricité, les taxes sur les boissons sucrées et les jeux et le durcissement du bonus-malus automobile. D'autres diminuent le revenu disponible des ménages : baisse du plafond de remboursement des indemnités journalières, baisse du taux de remboursement des arrêts maladie pour les fonctionnaires... Au total, cela **devrait coûter 0.4 point de pouvoir d'achat aux ménages en 2025.**
- La situation financière des entreprises serait aussi négativement impactée par ce budget 2025 selon l'Insee (à hauteur de 0.9 point de leur valeur ajoutée).
- **Notons toutefois que la plupart des mesures pesant sur les entreprises (et les ménages les plus riches) ont été annoncées comme temporaires contrairement à celles qui pèsent sur l'ensemble des ménages.**

Sources : Note de conjoncture de l'Insee (mars 2025)

## Budget 2026 : une baisse historique des dépenses publiques ?



- Pour tenir son objectif de réduction du déficit, le Ministère de l'Économie vise une hausse de dépenses publiques de seulement 0.9 % en 2026 alors que l'inflation est attendue à 1.4 % cette même année. Cette hausse en valeur de 0.9 % correspondrait donc à une **baisse de 0.5 % en volume** (c'est-à-dire corrigée de l'inflation).
- En valeur absolue, **Bercy compte limiter la hausse des dépenses publiques à 15 milliards d'euros**. Or, les hausses de **dépenses inévitables** (intérêts de la dette, hausse exceptionnelle du budget de l'armée, hausse exceptionnelle de la contribution de la France au budget de l'Union Européenne) s'élèveront déjà à **23 milliards d'euros**.
- En conséquence, **tous les autres budgets devront diminuer massivement en valeur absolue, du jamais vu depuis des décennies**.
- Le gouvernement a d'ores et déjà pris des "mesures d'urgence" pour limiter les dépenses de santé en juin et compte poursuivre dans cette voie pour le budget 2026 avec notamment les indemnités des arrêts maladie dans le viseur. L'urgence n'est-elle pas pourtant de sauver un système de santé bien mal en point qui parvient de moins en moins à soigner ses patients ?

Sources : [Les Échos, S. Dumoulin et S. Loignon, "Budget 2026 : vers un régime minceur historique pour les dépenses publiques" \(22 juin 2025\)](#) et [S. Poullennec, "Médecins, médicaments, hôpital : des mesures d'urgence pour freiner les dépenses de santé" \(26 juin 2025\)](#)

## Budget 2026 : l'effort demandé aux ménages pourrait être colossal

- Une des pistes sérieusement envisagées par le gouvernement pour réduire le déficit public est celle d'une **année blanche**, c'est-à-dire d'un gel de certaines dépenses publiques normalement indexées sur l'inflation (pensions de retraite, autres prestations sociales) à leur niveau de l'année précédente.
- **Le gel du barème progressif de l'impôt sur le revenu a également été évoqué.** En temps normal, les tranches d'imposition sont revalorisées chaque année en fonction du niveau d'inflation pour tenir compte du revenu réel (corrigé de l'augmentation des prix) des ménages. Sans cela, un ménage dont le revenu a progressé moins vite que l'inflation par exemple, verrait son impôt augmenter, alors que son revenu réel a diminué. Le gel du barème de l'impôt consisterait à conserver le même barème que l'année précédente, sans tenir compte de l'inflation, ce qui **augmenterait l'impôt de nombre de contribuables et rendrait même imposables des ménages modestes supplémentaires.**
- Selon une étude de l'économiste Pierre Madec (OFCE), une année blanche et un gel du barème d'impôt en 2026 pourraient coûter **6.2 milliards d'euros aux ménages**. Les retraités pourraient perdre 350 euros par an par ménage ; les salariés environ 105 euros par rapport à une situation où les prestations sociales et le barème de l'impôt ne seraient pas gelés. Les plus modestes seraient les plus durement touchés : les 5 % des ménages les plus pauvres perdraient près de 1 % de revenu disponible (contre 0.3 % pour les plus riches).
- Si on ajoute à cela la **TVA sociale**, qui elle est largement envisagée par le gouvernement, et qui consiste à baisser les cotisations sociales pour les entreprises et en contrepartie à augmenter la TVA payée par les consommateurs, la facture pourrait être salée pour les ménages en 2026.

Sources : [Les Échos](#), N. Silbert, "Budget 2026 : ce que coûterait une "année blanche" aux Français" (7 juillet 2025)

## Pendant que Bercy cherche à raboter les dépenses publiques, le magma des aides publiques aux entreprises reste le premier budget de l'État

- Une récente commission d'enquête au Sénat a de nouveau mis en lumière **l'obésité du budget consacré aux aides publiques aux entreprises** dans une opacité totale et sans le moindre suivi ni contrôle. Même les chefs d'entreprise interrogés dans cette commission ont eu bien de la peine à comptabiliser les aides publiques dont ils bénéficiaient.
- Il existerait aujourd'hui environ 2 200 dispositifs différents prenant la forme d'aides directes, de subventions ou avances remboursables, d'allègements d'impôts ou de cotisations sociales. Personne n'est capable d'en mesurer le coût global, mais ceux qui s'y essaient l'estiment **entre 70 et 250 milliards d'euros**. La fourchette est large, mais une chose est sûre : il s'agit aujourd'hui du premier budget de l'État.
- **De toute évidence, le gouvernement actuel n'a pas l'intention de raboter ces aides.** Éric Lombard, le ministre de l'Économie a déclaré, dans une interview pour La Tribune le 27 juin, vouloir "accompagner les entreprises et les soutenir dans une époque très difficile", écartant d'emblée une hausse des prélèvements obligatoires et des charges sociales pour les entreprises en 2026 et prévoyant même de supprimer la surtaxe d'impôts sur les sociétés adoptée dans le budget 2025.
- Pourtant le 27 mai dernier, **François Bayrou déclarait qu'il allait "demander un effort à tous les Français sans exception"** tout en se disant ouvert à la TVA sociale.
- **"À tous les Français sans exception", mais sauf aux entreprises quand même.**



Sources : [Le Monde, A. Leclerc, "Ces dizaines de milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises versés sans transparence, ni suivi" \(2 juillet 2025\)](#) ; [Les Échos, S. Loignon, "Pacte Dutreil, surtaxe d'IS... Éric Lombard veut rassurer les entreprises" \(29 juin 2025\)](#) et [I. Ficek, « Budget 2026 : François Bayrou va "demander un effort à tous les Français sans exception" » \(28 mai 2025\)](#) ; Sénat, Rapport de la commission d'enquête sur les aides publiques aux entreprises, 1<sup>er</sup> juillet 2025

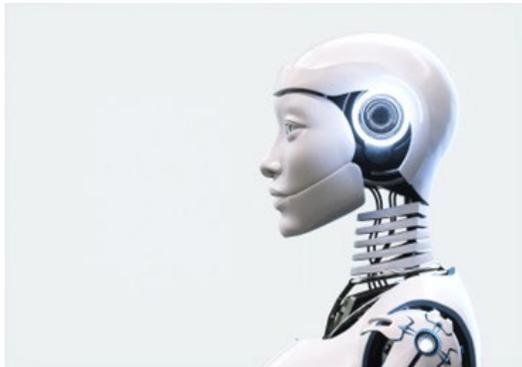
● Les perspectives

## **Intelligence artificielle : les enjeux sociaux et environnementaux**

## L'utilisation de l'intelligence artificielle progresse fortement en 2024 ; le secteur de l'information et de la communication est de loin le plus grand utilisateur

- En 2024, **10 % des entreprises** présentes sur le territoire français déclarent utiliser au moins une technologie d'intelligence artificielle (IA). C'est quatre points de plus qu'en 2023. Mais c'est moins que dans l'ensemble de l'Union européenne (13 % en 2024).
- L'usage de l'IA s'est fortement répandu en un an, **quelle que soit la taille de l'entreprise**.
  - Il est cependant bien plus fréquent dans les grandes entreprises de 250 salariés ou plus (33 %) que dans les petites de 10 à 49 salariés (9 %) et l'écart entre les deux s'est fortement accru entre 2023 et 2024. Les entreprises utilisant l'IA concentrent 49 % du chiffre d'affaires total<sup>1</sup> et 40 % de l'emploi total en 2024.
- L'utilisation de l'IA est **très hétérogène d'un secteur à l'autre**.

**10 % des entreprises françaises** utilisaient l'IA en France en 2024, contre **6 % en 2023**

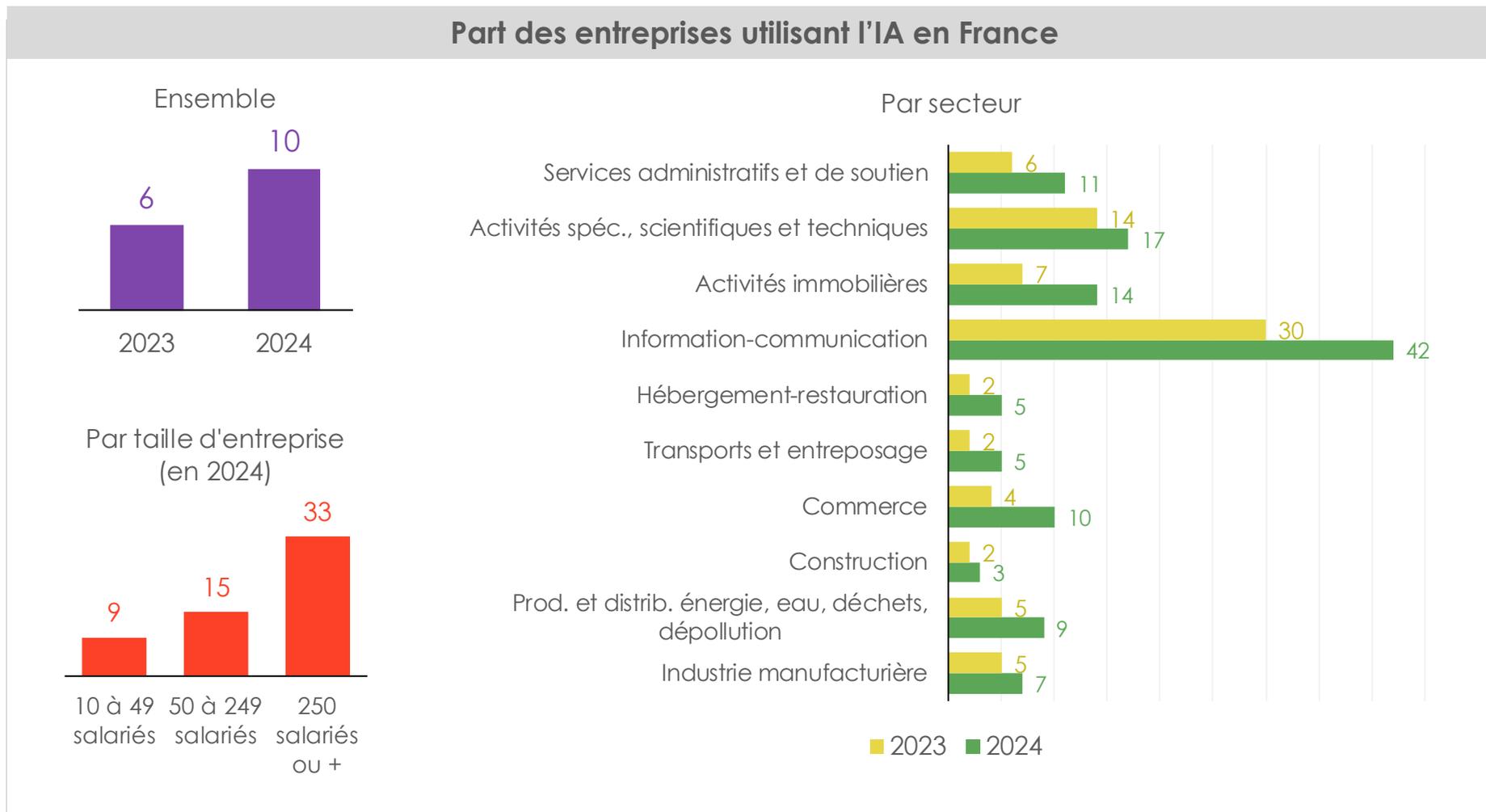


- Les **entreprises de l'information et de la communication** (édition de logiciels, édition littéraire et musicale, activités audiovisuelles, services de télécommunications, services informatiques et activités liées à l'internet) arrivent largement en tête : elles sont 42 % à l'utiliser en 2024. Viennent ensuite les **activités spécialisées, scientifiques et techniques** (activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques et de recherche et développement scientifiques) avec 17 %.
- En revanche, certains secteurs utilisent l'IA de façon très marginale : la construction (3 %), le transport et entreposage (5 %) et l'hébergement-restauration (5 %).
- L'utilisation de l'IA a augmenté en 2024 par rapport à 2023 dans tous les secteurs, mais l'écart entre certains secteurs s'est creusé. C'est le cas par exemple entre l'information-communication et l'industrie manufacturière.

<sup>1</sup> : entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.

Sources : [Insee, C. Lefebvre, Les technologies de l'information et de la communication dans les entreprises en 2024 \(1<sup>er</sup> juillet 2025\)](#)

# L'utilisation de l'intelligence artificielle progresse fortement en 2024 ; le secteur de l'information et de la communication est de loin le plus utilisateur de l'IA



Sources : [Insee, C. Lefebvre, Les technologies de l'information et de la communication dans les entreprises en 2024 \(1er juillet 2025\)](#)

# L'IA dans les entreprises : pour quoi faire ?

- Parmi les entreprises françaises qui utilisent l'IA, les **technologies les plus fréquemment mobilisées** sont celles effectuant des **analyses du langage écrit** (44 %) et celles d'apprentissage automatique pour de **l'analyse de données** (41 %). Viennent ensuite l'automatisation ou l'assistance dans la prise de décision (33 %) et la génération du langage parlé ou écrit (32 %). Les technologies permettant le mouvement physique des machines (les robots autonomes, véhicules autonomes, drones autonomes...) sont peu utilisées (7 %) et leur usage est stable. Dans l'industrie, les entreprises sont toutefois 16.7 % à les employer.
- Les **finalités d'utilisation de l'IA sont diverses**. 28 % des entreprises utilisant l'IA le faisaient à des fins de **marketing** ou de ventes en 2024 (première finalité), 27 % l'utilisaient dans le **processus de production** ou de **services**. La **comptabilité**, **l'organisation**, la **recherche et développement** et la **sécurité informatique** sont également fréquemment cités. L'utilisation de l'IA à des fins d'organisation des processus d'administration de l'entreprise a plus que doublé entre 2023 et 2024.

| Finalités d'utilisation de l'IA par les entreprises (en % des entreprises utilisant l'IA) |      |      |
|---|------|------|
|   | 2023 | 2024 |
| Marketing ou ventes   | 17   | 28   |
| Processus de production ou de services  | 20   | 27   |
| Comptabilité, contrôle de gestion ou gestion financière                                   | 31   | 25   |
| Organisation des processus d'administration de l'entreprise                               | 11   | 24   |
| R&D ou innovation (à l'exclusion de la recherche sur l'IA)                                | 23   | 23   |
| Sécurité informatique   | 22   | 21   |
| Logistique  | 3    | 6    |

L'usage de l'IA à des fins **d'organisation des processus d'administration de l'entreprise a plus que doublé en 2024**

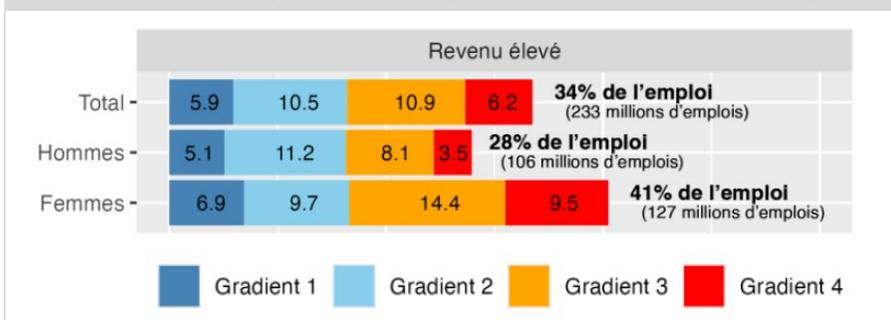
1 : entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.

Sources : [Insee, C. Lefebvre, Les technologies de l'information et de la communication dans les entreprises en 2024 \(1er juillet 2025\)](#)

# L'IA va-t-elle remplacer l'humain ?

- Dans une note actualisée en 2025, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a classé 30 000 professions selon leur exposition potentielle à l'IA générative<sup>1</sup>, c'est-à-dire **dans quelles mesures les tâches de ces professions peuvent être exécutées par l'IA**. Elle a défini quatre niveaux d'exposition (gradients), le niveau 4 étant le niveau le plus élevé : la plupart des tâches de ces professions ont un fort potentiel d'automatisation.
- Dans les pays à revenu élevé, **34 % de l'emploi (233 millions d'emplois) est potentiellement exposé à l'IA**. En revanche, l'OIT estime que **peu d'emplois sont actuellement exposés à un risque élevé d'automatisation** et donc voués à disparaître totalement : 6.2 % tout de même dans les pays à revenu élevé.
- Les autres professions exposées à l'IA ne peuvent pour l'instant être totalement automatisées, mais **l'automatisation partielle de tâches pourrait tout de même diminuer la demande pour ces professions**.
- L'OIT souligne par ailleurs que le plus fort impact de l'IA générative sur les professions sera la **transformation du travail**, avec à la clé des **répercussions "qui peuvent s'avérer considérables sur la qualité de l'emploi."** Le dialogue social sera indispensable pour accompagner ces transformations.

Estimations mondiales des professions potentiellement exposées à l'IA générative (% de l'emploi par sexe)



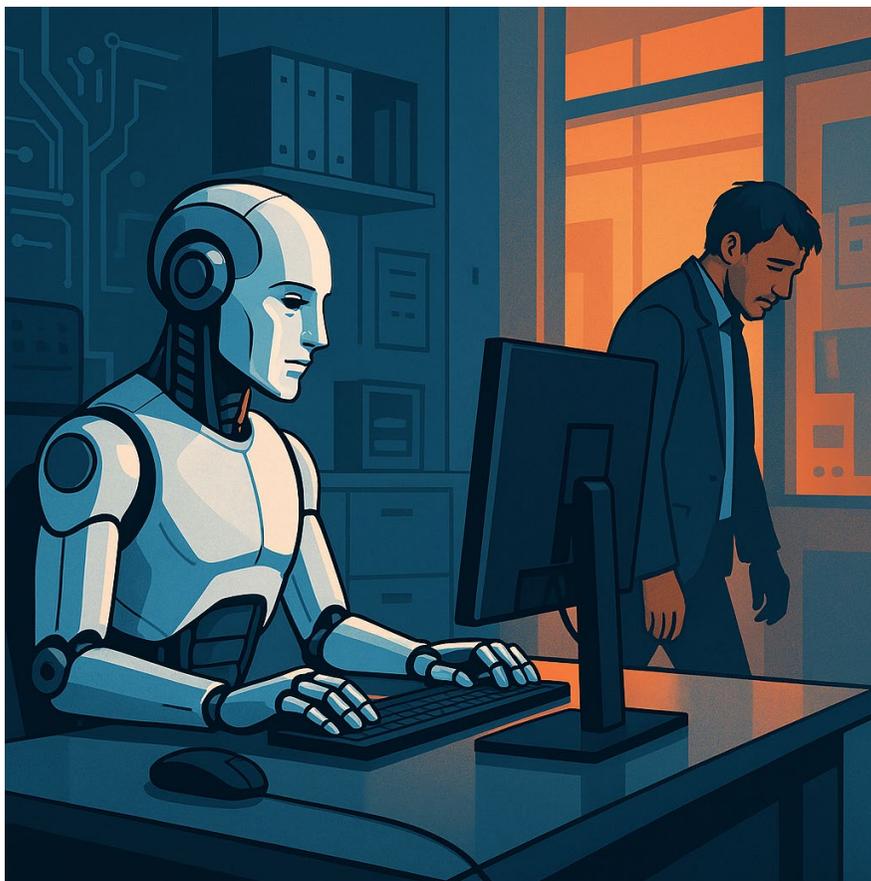
"Si la technologie sert à uniformiser les processus de travail et à réduire l'autonomie humaine, si elle est mise en place dans le seul but d'accroître la surveillance, ou si elle n'est pas bien conçue ni bien intégrée sur le lieu de travail, la qualité de l'emploi risque d'en pâtir."

OIT, 20 mai 2025

1 : l'IA générative est une catégorie d'IA parmi d'autres (mais celle qui est en très forte expansion actuellement) qui a pour vocation de créer de façon autonome des contenus (textes, images, vidéos, sons et autres types de données) via des systèmes informatiques.

Sources : [OIT, Intelligence artificielle générative et emploi : révision 2025 \(20 mai 2025\)](#) ; [Oxford Economics, rising reality for US college grads \(27 mai 2025\)](#) ; [The New York Times, K. Roose, For Some Recent Graduates, the A.I. Job Apocalypse May Already Be Here \(30 mai 2025\)](#) ; [The Guardian, J. Henley, 20 juin 2023](#)

## L'IA va-t-elle remplacer l'humain ?



- **Aux États-Unis, certains signes de remplacement de l'humain par l'IA sont déjà visibles.** Le taux de chômage des jeunes diplômés augmente fortement depuis 2023, surtout dans les secteurs les plus utilisateurs de l'IA, relève Oxford Economics. C'est également ce que confirme Kevin Roose dans le New York Times après avoir interrogé des économistes, des chefs d'entreprises et des jeunes diplômés en recherche d'emplois.
- Dans le secteur de la presse, en Allemagne, le tabloïd Bild, annonçait sans complexe en 2023 qu'environ **"un tiers de ses 600 emplois devraient disparaître, certaines fonctions devant être remplacées par l'IA dans laquelle le groupe veut investir."**

Sources : [OIT, Intelligence artificielle générative et emploi : révision 2025 \(20 mai 2025\)](#) ; [Oxford Economics, rising reality for US college grads \(27 mai 2025\)](#) ; [The New York Times, K. Roose, For Some Recent Graduates, the A.I. Job Apocalypse May Already Be Here \(30 mai 2025\)](#) ; [The Guardian, J. Henley, 20 juin 2023](#)

## L'IA pourrait consommer 1.5 fois plus d'électricité que les véhicules électriques en 2030

- Le rapide développement de l'IA générative nécessite de construire de nouveaux **centres de données** (data centers) qui **consomment énormément d'électricité** (et d'eau douce pour les refroidir).
- Selon le FMI, la consommation mondiale d'électricité due à l'IA pourrait atteindre 1 500 TWh en 2030, soit l'équivalent de la consommation totale actuelle de l'Inde, le troisième consommateur mondial. Cela représenterait **1.5 fois la demande prévue pour les véhicules électriques**.
- Le développement de l'IA **pourrait ainsi augmenter de 3.6 % le prix de l'électricité en Europe d'ici 2030** (toutes choses égales par ailleurs), et ce n'est pas la seule source de pression sur les prix de l'électricité (électrification des bâtiments et des transports, fabrication des batteries et piles à combustible, cryptomonnaies).
- Cette hausse de la demande d'énergie occasionnerait par ailleurs une **hausse des émissions de gaz à effet de serre de 5.5 %, 3.7 % et 1.2 % aux États-Unis, en Europe et en Chine**, respectivement, à politiques énergétiques inchangées.



La consommation mondiale d'électricité due à l'IA pourrait atteindre **1 500 TWh en 2030**, soit l'équivalent de la **consommation totale actuelle de l'Inde**

Sources : FMI, Perspectives économiques mondiales (avril 2025) ; [Le Figaro, C. Woitier, "Nous sommes à la veille de la désillusion : le père de l'assistant vocal Siri dénonce les mensonges et les mythes autour des IA génératives" \(7 mai 2025\)](#)

# ● Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?

# Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?

## Les questions à poser en CSE

### Droits de douane

- **L'entreprise est-elle exposée aux droits de douane américains ?** Quel pourcentage de notre chiffre d'affaires est réalisé grâce aux exportations de biens aux États-Unis ?
- Quel est l'**impact financier** pour l'entreprise des droits de douane déjà en vigueur et de ceux qui devraient l'être à l'issue de la pause de 90 jours ?
- *Si l'impact est significatif, quelles solutions envisagez-vous ?* Diminuer les marges pour compenser et garder un accès au marché américain ? Trouver d'autres débouchés que les États-Unis ?
- L'entreprise est-elle impactée par l'**afflux de biens chinois** ?

### Faible demande intérieure, exportations

- L'entreprise **est-elle affectée** par la faiblesse de la demande intérieure ? Quelles **conséquences** sur l'activité ?
- Quelle **part du chiffre d'affaires** est-elle réalisée grâce à des **exportations** ? Comment les parts de marché de l'entreprise à l'étranger ont-elles évolué en 2024 et 2025 ? *Si elles baissent, quelle est la **stratégie** de l'entreprise pour corriger le tir ?*



### Stocks

- **L'entreprise a-t-elle accumulé des stocks début 2025 ?**
- **Pour quelles raisons ?** Par anticipation d'une hausse des coûts de production, par une anticipation erronée de la demande de début d'année ou par anticipation d'une hausse future de la demande ?
- Cette accumulation de stocks **a-t-elle pesé sur la trésorerie de l'entreprise**, du fait d'un décalage entre la production, le paiement des charges et les ventes ? À quel point ?

### Incertitudes et menaces sur l'activité

- Les **incertitudes** liées aux droits de douane américains et à la loi de finances 2026 poussent-elles l'entreprise à **reporter ou revoir à la baisse des projets d'investissement et/ou d'embauche** ?

# Comment utiliser ces informations en tant que CSE ?

## Les questions à poser en CSE

### Intelligence artificielle (IA)

- **Dans quelles mesures l'IA est-elle déployée dans l'entreprise ?** Va-t-elle être déployée davantage ? Est-elle utile à l'entreprise et dans quel sens ?
- Les salariés sont-ils suffisamment formés à ces outils ? Des **formations** sont-elles prévues ?
- **L'IA pourrait-elle conduire à réduire les effectifs** dans notre entreprise ou à renoncer à des embauches ?
- Quel est l'impact de l'utilisation de l'IA sur les **conditions de travail** et la qualité de l'emploi ?
- L'adoption d'une **charte** autour des outils de l'IA (notamment pour en borner l'usage, pour encadrer les pratiques, pour garder une supervision humaine systématique des travaux réalisés par l'IA...) est-elle prévue ?
- *Si l'entreprise est en train ou prévoit de déployer l'IA, a-t-elle évalué son **impact sur l'environnement**, compte tenu de la très forte demande en énergie et en eau de cette technologie ?*
- Son utilisation va-t-elle être limitée à des tâches où l'IA apporte une réelle valeur ajoutée ou des gains substantiels de productivité pour ne pas alourdir inutilement son empreinte écologique ?

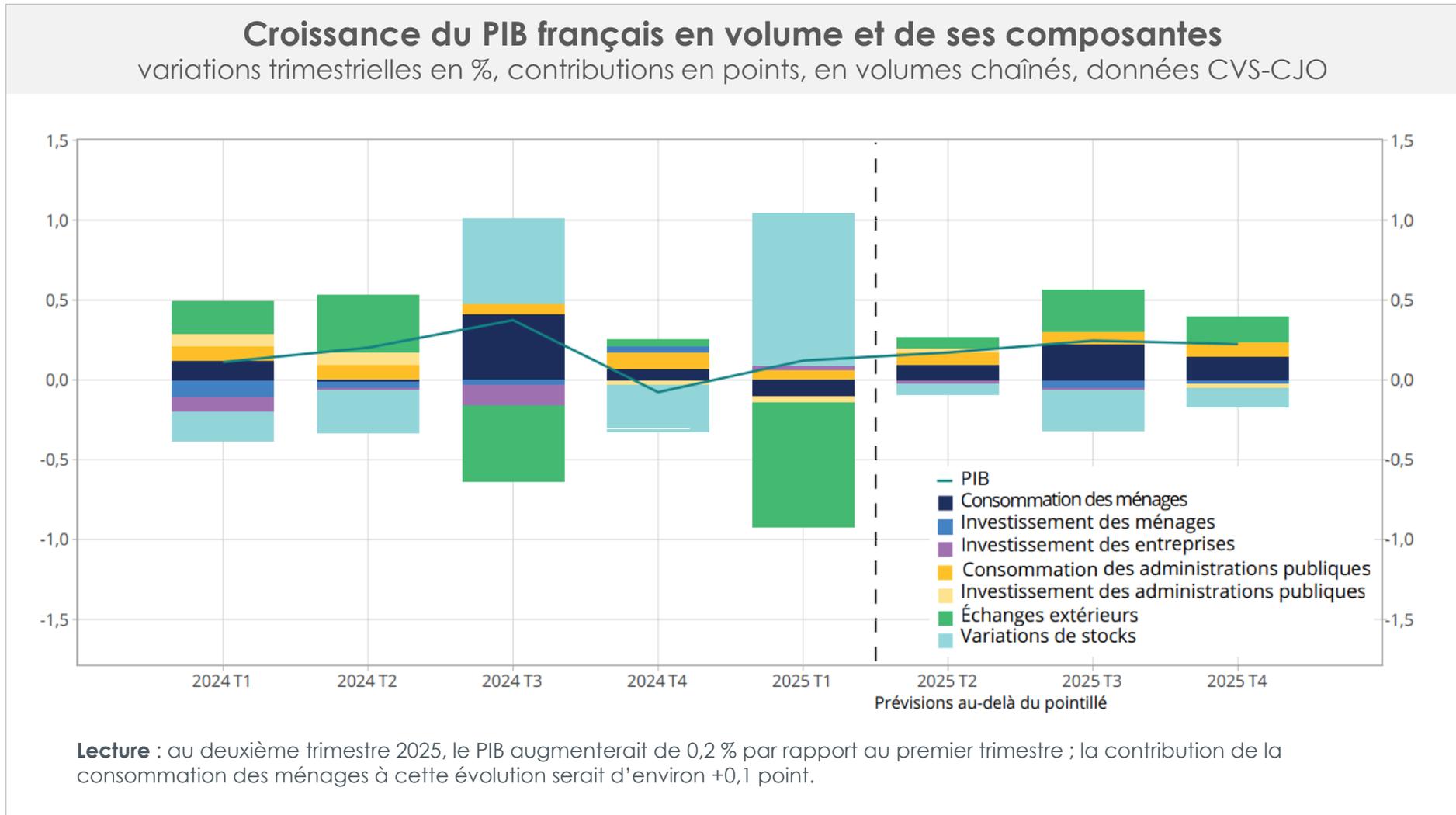


### Inflation, salaires

- **De combien ont augmenté les salaires** de base en moyenne depuis le troisième trimestre 2021 (en cumulé) ? Même chiffre **par catégorie socioprofessionnelle** de salariés ?
- *Si l'une de ces évolutions est inférieure à l'inflation cumulée sur cette période (12.8 %) : **la direction prévoit-elle de compenser les pertes de salaire réel accumulées depuis 2021** (notamment par telle ou telle catégorie de salariés) ? Sachant que le risque de pauvreté au travail augmente.*
- *Si oui, **par quel moyen** ? Versement d'une prime ponctuelle ou augmentation pérenne des salaires de base ? Une prime ponctuelle ne ferait que repousser le problème à l'année suivante.*

# Annexe

# La croissance économique en France

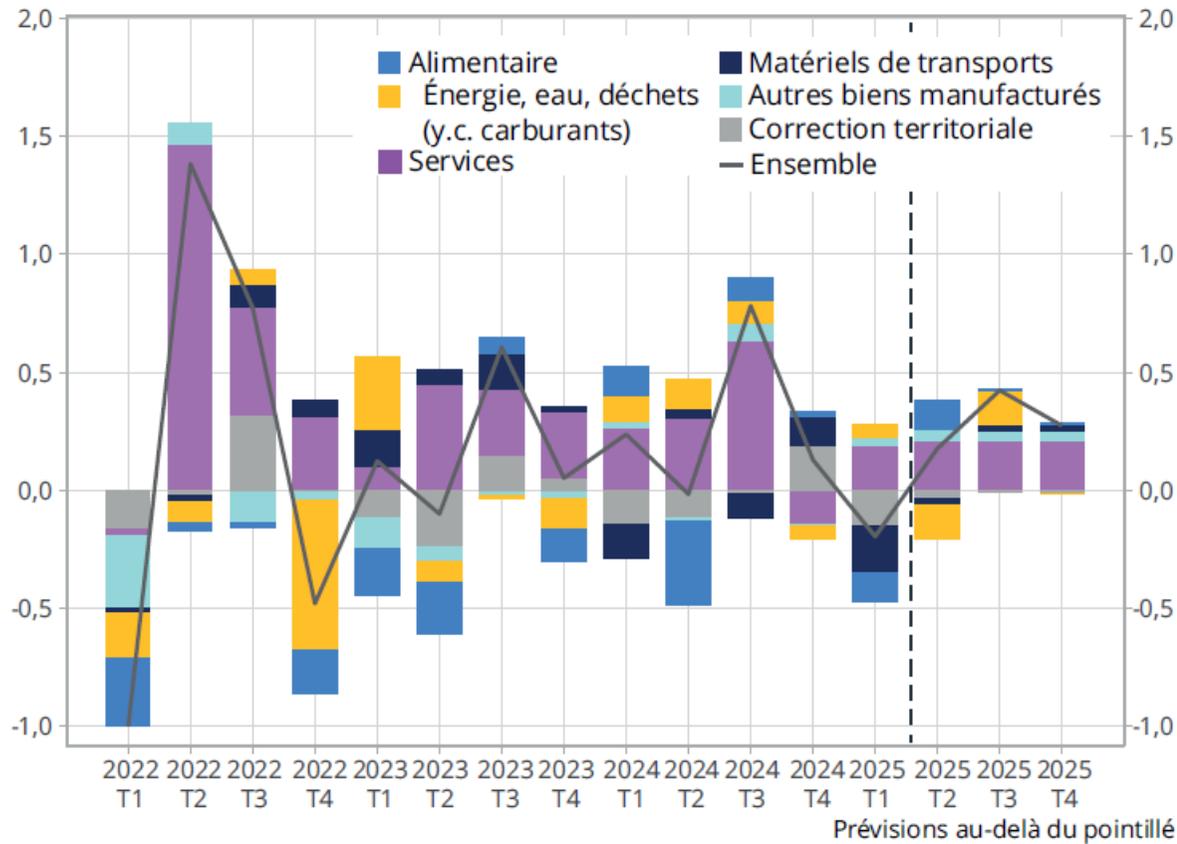


Sources : [Note de conjoncture de l'Insee \(18 juin 2025\)](#)



# La consommation en France

**Évolution de la consommation des ménages en France**  
 variations trimestrielles en %, en volumes chaînés, données CVS-CJO



**Lecture** : au premier trimestre 2025, la consommation des ménages a diminué de 0.2 % par rapport au trimestre précédent. La consommation en matériels de transport a contribué à hauteur de -0.2 point à l'évolution de la consommation.

Note : la correction territoriale désigne les achats faits par les résidents français à l'étranger nets des achats des non-résidents réalisés en France.  
 Sources : [Note de conjoncture de l'Insee \(18 juin 2025\)](#)



## Évolution de l'emploi en France

Variations trimestrielles en milliers, données CVS en fin de période

|                               | Évolution sur 3 mois |             |             |             |             |              |             |              |              |              |              |              | Évolution sur 1 an |             |              |
|-------------------------------|----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------|-------------|--------------|
|                               | 2023                 |             |             |             | 2024        |              |             |              | 2025         |              |              |              | 2023               | 2024        | 2025         |
|                               | T1                   | T2          | T3          | T4          | T1          | T2           | T3          | T4           | T1           | T2           | T3           | T4           |                    |             |              |
| <b>Emploi salarié</b>         | <b>61</b>            | <b>36</b>   | <b>28</b>   | <b>34</b>   | <b>79</b>   | <b>-18</b>   | <b>44</b>   | <b>-99</b>   | <b>-21</b>   | <b>-18</b>   | <b>-39</b>   | <b>-34</b>   | <b>159</b>         | <b>6</b>    | <b>-112</b>  |
|                               | <i>0,2%</i>          | <i>0,1%</i> | <i>0,1%</i> | <i>0,1%</i> | <i>0,3%</i> | <i>-0,1%</i> | <i>0,2%</i> | <i>-0,4%</i> | <i>-0,1%</i> | <i>-0,1%</i> | <i>-0,1%</i> | <i>-0,1%</i> | <i>0,6%</i>        | <i>0,0%</i> | <i>-0,4%</i> |
| <b>par secteur d'activité</b> |                      |             |             |             |             |              |             |              |              |              |              |              |                    |             |              |
| Agriculture                   | 2                    | 9           | 6           | -15         | 7           | -4           | 5           | 3            | -3           | 0            | 0            | 0            | 2                  | 11          | -3           |
| Industrie                     | 6                    | 7           | 9           | 10          | 8           | 4            | 1           | -2           | -2           | -3           | -5           | -5           | 31                 | 11          | -15          |
| Construction                  | -2                   | -2          | -3          | -2          | -7          | -9           | -3          | -8           | -10          | -10          | -5           | -2           | -9                 | -27         | -27          |
| Tertiaire marchand            | 31                   | 4           | 4           | 1           | 41          | -28          | 11          | -57          | -26          | -5           | -19          | -17          | 41                 | -33         | -67          |
| <i>dont : intérim</i>         | -20                  | -6          | -17         | -10         | -5          | -18          | -6          | -17          | -3           | -5           | -2           | 0            | -53                | -46         | -10          |
| <i>dont : hors intérim</i>    | 51                   | 10          | 22          | 12          | 46          | -10          | 17          | -40          | -23          | 0            | -17          | -17          | 95                 | 13          | -57          |
| Tertiaire non-marchand        | 25                   | 19          | 11          | 40          | 30          | 20           | 30          | -35          | 21           | 0            | -10          | -10          | 94                 | 45          | 1            |
| <b>par type d'employeur</b>   |                      |             |             |             |             |              |             |              |              |              |              |              |                    |             |              |
| Privé                         | 37                   | 25          | 21          | 0           | 65          | -34          | 21          | -81          | -29          | -13          | -34          | -29          | 83                 | -30         | -105         |
| Public                        | 24                   | 12          | 6           | 35          | 15          | 17           | 23          | -17          | 8            | -5           | -5           | -5           | 77                 | 36          | -7           |
| <b>Emploi non salarié</b>     | <b>19</b>            | <b>19</b>   | <b>19</b>   | <b>19</b>   | <b>23</b>   | <b>23</b>    | <b>23</b>   | <b>23</b>    | <b>18</b>    | <b>18</b>    | <b>18</b>    | <b>18</b>    | <b>74</b>          | <b>90</b>   | <b>70</b>    |
| <b>Emploi total</b>           | <b>80</b>            | <b>55</b>   | <b>46</b>   | <b>53</b>   | <b>102</b>  | <b>5</b>     | <b>66</b>   | <b>-76</b>   | <b>-3</b>    | <b>-1</b>    | <b>-22</b>   | <b>-17</b>   | <b>233</b>         | <b>96</b>   | <b>-42</b>   |
|                               | <i>0,3%</i>          | <i>0,2%</i> | <i>0,2%</i> | <i>0,2%</i> | <i>0,3%</i> | <i>0,0%</i>  | <i>0,2%</i> | <i>-0,2%</i> | <i>0,0%</i>  | <i>0,0%</i>  | <i>-0,1%</i> | <i>-0,1%</i> | <i>0,8%</i>        | <i>0,3%</i> | <i>-0,1%</i> |

■ Prévisions.

**Note** : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand.

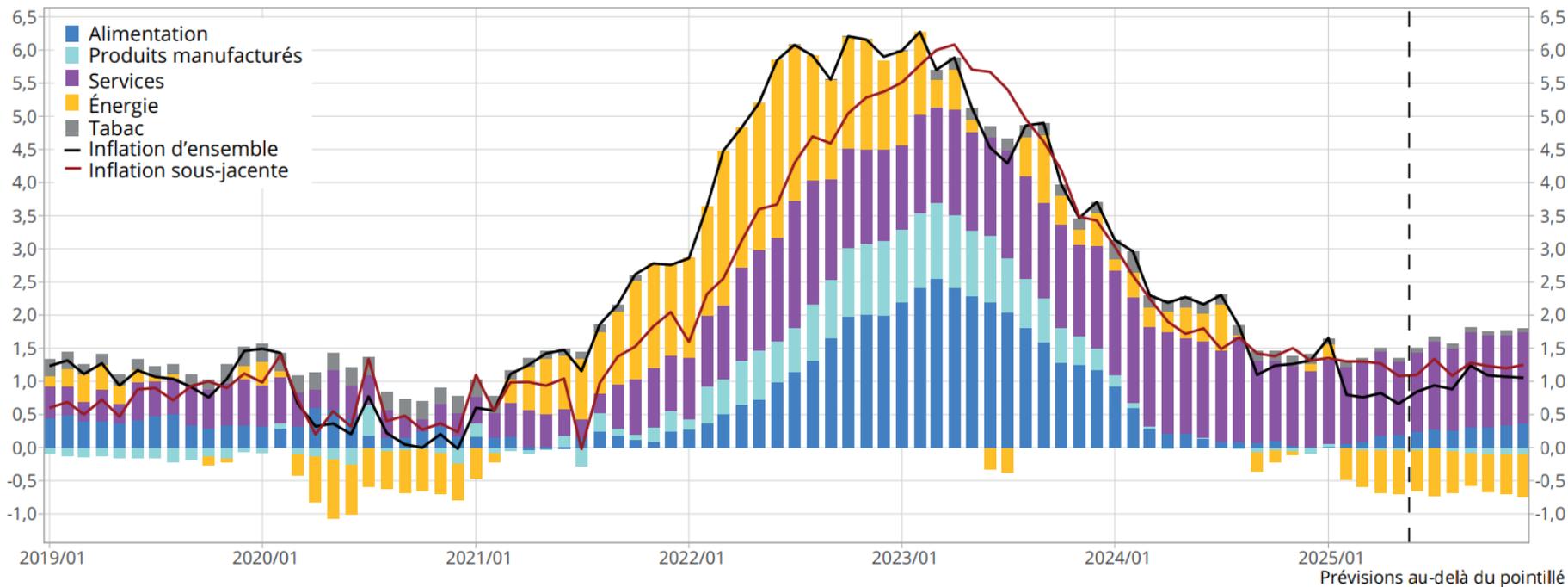
**Lecture** : au quatrième trimestre 2025, l'emploi salarié baisserait de 0.1 %.

**Champ** : France hors Mayotte.



## Évolution de l'inflation et contribution par poste

Glissement annuel en % de l'Indice des prix à la consommation, contributions en points



**Dernier point observé :** mai 2025, IPC définitif.

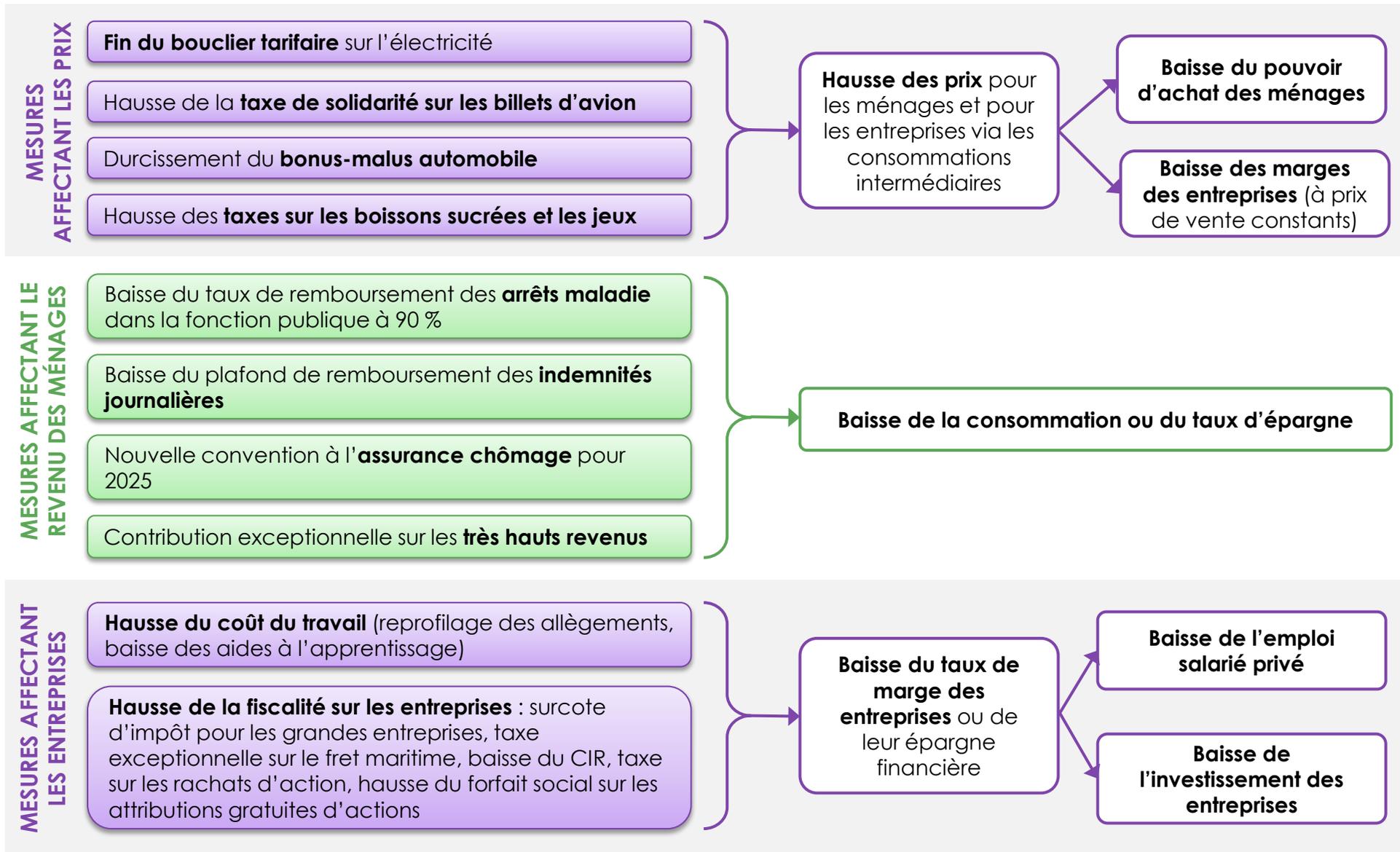
**Lecture :** en mai 2025, l'inflation d'ensemble s'élève à +0.7 %. L'énergie y contribue à hauteur de -0.7 point, tandis que les services y contribuent pour +1.1 point.

Sources : [Note de conjoncture de l'Insee \(18 juin 2025\)](#)



# Principales mesures de la loi de finances pour 2025

## EFFETS ÉCONOMIQUES ATTENDUS



Source : Insee, Note de conjoncture, 18 mars 2025, mise en forme par l'auteur.